

Bell SA Rapport annuel 2013

— La **qualité** est notre
coeur de métier

— Nous sommes garants de
prestations durables

— Notre **tradition** fait la richesse
de notre expérience

— Nos produits sont synonymes
de **plaisir** et de joie de vivre



Corporate Governance

- 2 — Structure du groupe
Organigramme
- 3 — Structure du capital et droits des actionnaires
Conseil d'administration
- 4 — Membres du conseil d'administration
- 6 — Organisation interne et réglementation des compétences
- 7 — Instruments d'information et de contrôle
- 8 — Principes et éléments de rétribution
- 9 — Membres de la direction de Bell SA
- 10 — Droits de participation des actionnaires
Clause de contrôle des changements
- 11 — Organe de révision
Politique d'information

Bell en chiffres

Rapport financier

- 14 — Rapport financier
- 18 — Groupe Bell
- 44 — Bell SA

- 48 — Contacts / Impressum

Le Rapport de gestion 2013 se compose de la partie Rapport annuel 2013 et du Profil de l'entreprise 2013. Ces deux parties sont disponibles sous forme de publications séparées et peuvent également être téléchargées sur www.bellfoodgroup.com.

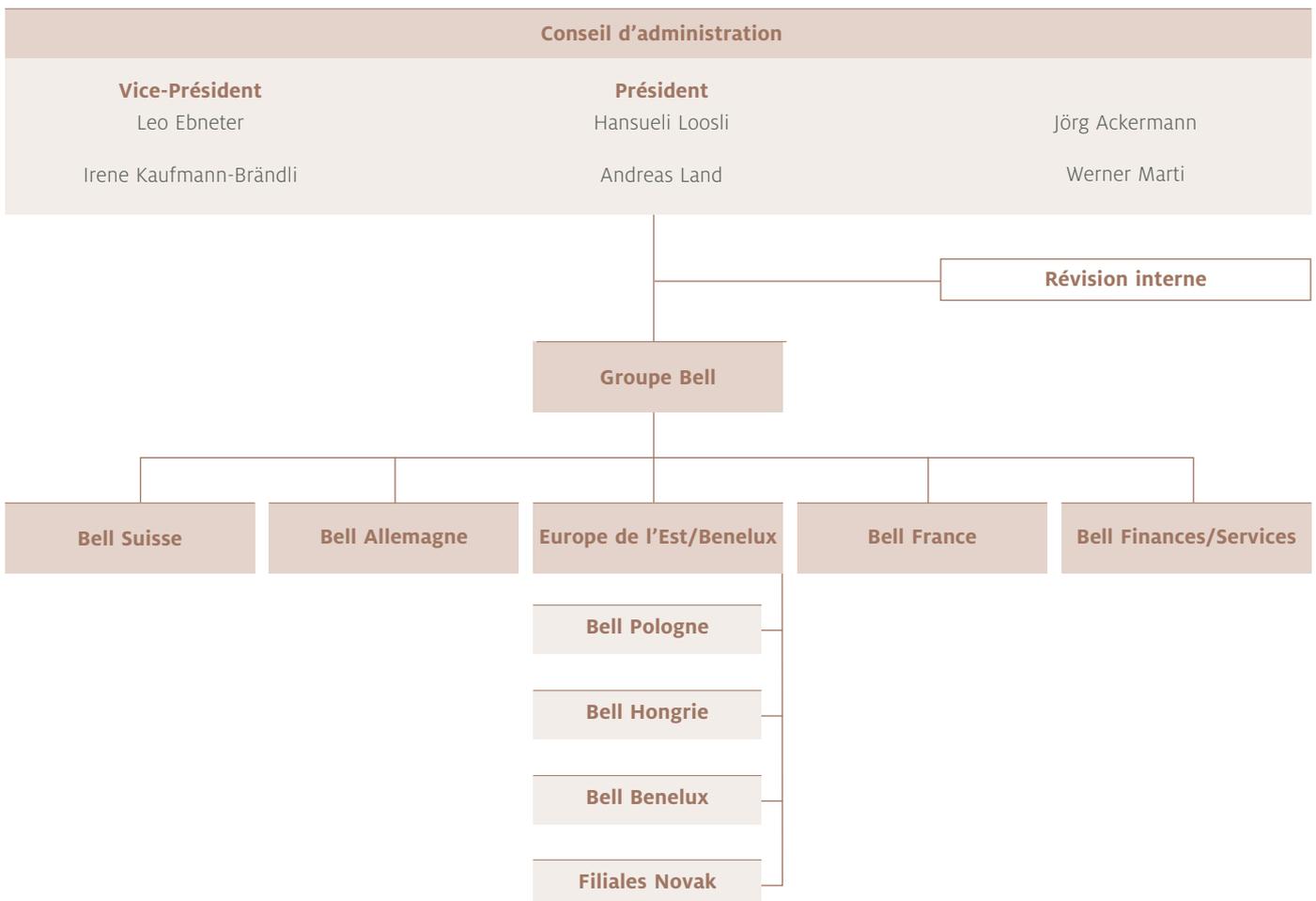
Corporate Governance

Bell SA se réfère aux lignes générales de conduite du « Swiss Code of Best Practice » d'économiesuisse et applique les principes de la Directive concernant les informations relatives au gouvernement d'entreprise (Directive Corporate Governance, DCG) de la Bourse suisse SWX. Les disciplines et règles de Bell SA dans ce domaine sont ancrées dans la loi, dans les statuts de la société ainsi que dans les règlements commercial et d'organisation. Les statuts, ainsi que les règlements organisationnels et commerciaux sont régulièrement vérifiés par le conseil d'administration et adaptés aux exigences.

Structure du groupe

Le groupe Bell ne détient pas de participations dans des sociétés cotées et il n'existe aucune participation croisée. La récapitulation des participations est publiée en page 40.

Organigramme



Les statuts de Bell SA peuvent également être consultés sur son site Internet, rubrique www.bellfoodgroup.com/statuts. Un extrait du règlement commercial et d'organisation est à disposition sur www.bellfoodgroup.com/organisation-fr.

Sans mention contraire, les indications sont au 31.12.2013.

Dans toute la mesure du possible avant la clôture de rédaction, l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en Bourse (ORAb) qui entre en vigueur au 01.01.2014 a été prise en compte au chapitre Corporate Governance. La modification statutaire correspondante fera l'objet d'une proposition à l'Assemblée générale 2014.

Structure du capital et droits des actionnaires

Actionnaires principaux

Voir page 39.

Structure du capital

La société n'a pas de prêts convertibles, d'options ou de bons de jouissance en cours. Le capital-actions de la société est entièrement libéré et s'élève à CHF 2'000'000. Il existe 400'000 actions nominatives d'une valeur nominale de respectivement CHF 5. Les actions nominatives peuvent être converties en actions au porteur par modification des statuts.

Des détails complémentaires relatifs à la structure du capital et à l'action sont présentés à la page 42.

Transmissibilité

Le transfert d'actions nominatives en propriété ou de leur usufruit nécessite l'approbation du conseil d'administration, qui peut déléguer ses pouvoirs en totalité ou en partie (art. 5 des statuts).

Restrictions d'inscription

Conformément aux statuts (art. 5), l'inscription d'un actionnaire au registre ne peut être refusée que pour des motifs importants et si un actionnaire détient plus de 5 % des voix.

Conseil d'administration

Election et durée de fonction

Le conseil d'administration est élu par l'assemblée générale. Les membres du conseil d'administration sont élus individuellement. La nomination des membres du conseil d'administration incombe à son président. Le conseil d'administration se compose d'au moins trois membres, lesquels sont élus par l'assemblée générale pour une période d'un an et sont rééligibles. Le mandat prend fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année considérée.

Les membres du conseil d'administration ayant atteint l'âge de 65 ans révolus quittent cet organe à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Composition du conseil d'administration

au 31.12.2013

	Président du conseil d'administration	Membre du conseil d'administration	Fin du mandat
Hansueli Loosli	depuis 2009	–	2015
Leo Ebnetter	–	depuis 2012	2015
Jörg Ackermann	2001 – 2009	depuis 2000	2015
Irene Kaufmann-Brändli	–	depuis 2009	2015
Andreas Land	–	depuis 2013	2015
Werner Marti	–	depuis 2009	2015

> suite page 6

Membres du conseil d'administration



Hansueli Loosli

1955, nationalité suisse
Président du conseil d'administration

Expert fédéral diplômé en comptabilité et controlling
Président du conseil d'administration du groupe Coop Société Coopérative ; depuis 2011

Mandats de conseil d'administration

Président : Transgourmet Holding AG, Bâle • Président : Coop Mineraloel AG, Allschwil • Président : Swisscom AG, Berne • Deichmann SE, Essen, Allemagne, comité consultatif

Parcours professionnel

Président de la direction générale; Coop Société Coopérative, Bâle; 2001 – 2011 • Président de la direction générale et de la direction du groupe; Coop Suisse, Bâle; 1997 – 2000 • Directeur général; Coop Zurich, Zurich; 1992 – 1997 • Directeur Achats non-alimentaire; Coop Suisse, Wangen; 1992 – 1996 • Dernière fonction : directeur général; Waro AG, Volketswil; 1985 – 1992 • Contrôleur, directeur adjoint, Mövenpick Produktions AG, Adliswil; 1982 – 1985 • Responsable du service fiduciaire; BBC AG, Baden; 1979 – 1982 • Assistant de la révision; Intertest AG, Baden; 1978 – 1979 • Comptable principal; Huba-Control AG, Würenlos; 1974 – 1978



Leo Ebnetter

1954, nationalité suisse
Vice-président du conseil d'administration

Diplôme de commerce
Responsable de la direction 4 logistique, Membre de la direction générale; Coop Coopérative, Bâle; depuis 2007

Mandats de conseil d'administration

Président : Railcare AG, Härkingen • Kühlhaus Neuhoof AG, Gossau

Parcours professionnel

Responsable logistique région Suisse orientale/Tessin; Coop Société Coopérative, 2001 – 2007 • Responsable adjoint Coop Suisse orientale et responsable achats, production, logistique et informatique; Coop Suisse orientale, Gossau, 1990 – 1998 • Responsable achats secteur alimentaire, production, logistique; Coop Suisse orientale, Gossau, 1987 – 1990 • Responsable logistique centrale de distribution Gossau; Coop Suisse orientale, Gossau, 1985 – 1987 • Responsable logistique marchandises générales et responsable transports; Coop Suisse orientale, Gossau, 1981 – 1985



Jörg Ackermann

1958, nationalité suisse
Membre du conseil d'administration

Economiste d'entreprise ESCEA
Mandats de PDG de Coop Coopérative; depuis 2008

Mandats de conseil d'administration

HiCoPain AG, Dagmersellen • Coop-ITS-Travel AG, Wollerau • Coop Patenschaft für Berggebiete, Bâle • Dipl. Ing. Fust AG, Oberbüren • GS1 Schweiz, Berne

Parcours professionnel

Vice-président de la direction générale, responsable de la direction Logistique/Informatique/Production, Coop Société Coopérative, Bâle; 2004 – 2008 • Membre de la direction générale, responsable de la direction Informatique/Production, Coop Société Coopérative, Bâle; 2001 – 2003 • Membre de la direction générale, responsable de la direction Informatique/Production, Coop Suisse, Bâle; 1998 – 2001 • Responsable du développement d'entreprise, Coop Suisse, Bâle; 1997 • Fonctions dirigeantes chez Coop Winterthur, Winterthur: Directeur adjoint, 1995 – 1996; Responsable du secteur Marketing, membre de la direction générale, 1992 – 1994; Responsable du secteur Marketing produits et logistique, membre de la direction générale, 1989 – 1991; Assistant du responsable du secteur Marketing clients, 1984 – 1988



Irene Kaufmann-Brändli
1955, nationalité suisse
Membre du conseil d'administration

Doctorat en économie publique

Vice-présidente du conseil d'administration du groupe Coop Société Coopérative ; depuis 2011

Mandats de conseil d'administration

Coop Immobilien AG, Berne • Banque Coop SA, Bâle • Coop Mineraloel AG, Allschwil • Dipl. Ing. Fust AG, Oberbüren • Transgourmet Holding AG, Bâle • CPV/CAP Caisse de pension Coop, Bâle ; présidente du conseil de fondation • ETH Zürich Foundation, Zurich ; membre du conseil de fondation • Juventus-Schulen Zurich, Zurich ; présidente du conseil de fondation • HWZ Hochschule für Wirtschaft Zürich, Zurich • Immobilière Suisse Société Coopérative, Berne

Parcours professionnel

Présidente du conseil d'administration, Coop Société Coopérative, Bâle; 2009 – 2011 • Vice-présidente du conseil d'administration; Coop Société Coopérative, Bâle ; 2000 – 2009 • Direction de projets de consultation auprès d'administrations publiques et d'entreprises, principalement dans les domaines des finances et de l'organisation; Nabholz Beratung, Zurich ; 1985 – 2008 • Mandats de révision et conseil auprès de sociétés du secteur privé pour le compte de Dr. Nabholz Treuhand AG, Zurich ; 1980 – 2002



Andreas Land
1956, nationalité allemande
Membre du conseil d'administration

Economiste d'entreprise dipl. (HES)

Associé et directeur général de Griesson - de Beukelaer GmbH & Co. KG ; depuis 1997

Parcours professionnel

Groupe Danone: CEO de Danone Biscuits Nord, Heerentals, Belgique ; 1992 – 1997 • Directeur de Bongrain Allemagne, Wiesbaden, Allemagne ; 1989 – 1992 • Diverses fonctions chez Effem GmbH, Verden, Allemagne ; 1979 – 1989



Werner Marti
1957, nationalité suisse
Membre du conseil d'administration

Avocat

Cabinet d'avocats ; depuis 1988

Mandats de conseil d'administration

Président : Alp Transit Gotthard AG, Lucerne • Président : Billag AG, Fribourg • Service 7000 AG, Netstal • Autres mandats d'administrateur dans différentes PME

Parcours professionnel

Propre cabinet d'avocats à Glaris ; depuis 1988 • Conseiller national du canton de Glaris ; 1991 – 2008. A ce titre, membre de la commission des finances (président 2004/2005), de la commission de la communication, des transports et des télécommunications ainsi que de diverses commissions ad hoc • Surveillant des prix ; 1996 – 2004 • Conseil d'Etat du canton de Glaris, président de la direction de l'Intérieur (direction de l'économie publique) ; 1990 – 1998 • Collaborateur/partenaire dans un cabinet d'avocats ; 1983 – 1987

Principes et éléments de l'indemnisation

Les membres du conseil d'administration reçoivent une indemnité appropriée pour leur activité conformément à l'article 23 des statuts.

Honoraires annuels bruts :

Président	CHF 100'000
Vice-président	CHF 80'000
Membres	CHF 70'000

Cas particuliers

Modalités de paiement des honoraires :

- au prorata en cas de départ d'un membre du conseil d'administration
- en cas de maladie ou d'accident : 100 %

Cette rémunération comprend un forfait pour frais de 10 %, lequel est indiqué séparément. Les déductions sociales légales (part du salarié) sont déduites de 90 % de l'indemnité.

Les jetons de présence versés par le passé sont compris dans les honoraires depuis le 01.06.2013. Les représentants de Coop au conseil d'administration travaillent sur la base d'un mandat. Leurs honoraires sont retransmis au constituant du mandat.

Les sommes totales et actions remises sont détaillées aux pages 34/35 du rapport annuel.

Organisation interne et réglementation des compétences

Le conseil d'administration de Bell SA détermine les directives stratégiques, donne les instructions qui s'imposent et supervise les activités générales du groupe, alors que la direction est responsable des activités opérationnelles. Le conseil d'administration surveille les plans fondamentaux de l'entreprise, en particulier les planifications annuelles et pluriannuelles, les projets d'investissement ainsi que les objectifs de l'entreprise. Il identifie les opportunités et les risques et initie les mesures requises. Un règlement détaillé d'organisation et d'entreprise fixe les compétences et responsabilités du conseil d'administration et de la direction du groupe. Celui-ci peut en partie être consulté sur le site Internet de Bell, à l'adresse www.bellfoodgroup.com/organisation-fr.

Outre les responsabilités et compétences intransmissibles, le conseil d'administration se prononce notamment sur les fusions, litiges juridiques et contrats d'une importance particulière, sur les projets d'investissement dépassant CHF 5 millions ainsi que sur l'achat et la vente de sociétés et biens immobiliers. Il décide de l'organisation du groupe et nomme, licencie et supervise les personnes chargées de la direction opérationnelle. Il définit la politique du groupe en matière de rémunération ainsi que dans les domaines social, des investissements et placements et contrôle son application. Par ailleurs, il se prononce sur la représentation au sein de communautés d'intérêt et associations, ainsi que sur l'octroi de prêts de plus de CHF 100'000 à des tiers et, d'une manière générale, sur les cautions.

Au sein du groupe Bell, les recommandations figurant dans les directives en ce qui concerne la fonction et les tâches des différents organes sont assumées par le conseil d'administration in corpore. Ce principe se justifie tant du point de vue de la transparence qu'en ce qui concerne les rapports spécifiques de Bell en tant qu'organisation maîtrisable. Les deux membres du comité de rémunération à constituer nouvellement seront élus par l'Assemblée générale 2014.

Le conseil d'administration dans son ensemble se réunit en règle générale au moins sept fois par an, la durée de chaque réunion variant normalement entre quatre et six heures. En outre, une à deux réunions exceptionnelles consacrées à des activités stratégiques et opérations de grande envergure ont lieu chaque année. Le CEO et le CFO sont également invités aux réunions. Aucun consultant externe n'a été sollicité en 2013.

Au cours de cet exercice, le conseil d'administration a tenu sept réunions ordinaires. En plus des affaires courantes, le conseil d'administration a plus particulièrement approfondi les thèmes et projets suivants :

- Réorganisation du groupe Bell et, en particulier, de la division Bell Suisse
- Emission d'un emprunt de CHF 350 millions
- Divers projets d'investissement majeurs en Allemagne et en Suisse
- Adoption des directives de conformité valables à l'échelle du groupe
- Adoption de la vision, des principes directeurs, des missions et de la stratégie relative au développement durable
- Diverses thématiques autour de la gestion des risques

Des informations plus détaillées sur ces thèmes et projets sont fournies en différents passages de ce rapport de gestion.

Instruments d'information et de contrôle

La direction du groupe informe régulièrement le conseil d'administration de la marche des affaires. Le président du conseil d'administration entretient des contacts réguliers avec la direction du groupe et rencontre généralement le CEO une fois par mois en réunion de travail.

Tous les deux mois, la direction du groupe rédige un rapport de gestion de la direction (MIS) ainsi qu'un rapport sur le résultat global et par division, le bilan et de nombreuses statistiques et chiffres clés. Les informations financières constituent toujours un élément central des réunions du conseil d'administration. Tout écart fait l'objet d'une discussion, suivie de mesures si nécessaire.

Système de contrôle interne

Sur la base du COSO-Framework reconnu à l'échelle internationale, Bell met en oeuvre un système de contrôle interne (SCI) qui fait partie intégrante de l'assurance de la qualité (AQ). L'attention se porte principalement sur la sécurité financière des processus, du fait que des thèmes tels que la sécurité des produits, l'assurance qualité et la traçabilité sont déjà pris en compte à travers divers standards (ISO 9001, IFS, etc.). En plus de la protection de l'entreprise face à des actes délictueux ou négligents, la sauvegarde de son patrimoine constitue un enjeu prioritaire dans le cadre des processus de travail. Le SCI fut une fois de plus développé et sera constamment élargi et mis à jour à l'avenir. Le SCI de Bell vise une amélioration constante des activités de l'entreprise et a pour but d'assurer les processus et instruments nécessaires à la détection et gestion des risques.

Révision interne

Parallèlement au service de révision statutaire, la Révision Interne contrôle par ordre du conseil d'administration, en tant qu'instance indépendante, le respect des directives et règlements, l'adéquation des instruments de contrôle et de l'organisation de la structure et des processus, ainsi que l'efficacité du système de contrôle interne. Elle accompagne par des contrôles et des conseils la mise en place ou le remaniement de processus d'exploitation existants et soutient la direction générale dans l'atteinte de ses objectifs en mettant en évidence des propositions d'amélioration des processus d'exploitation. Dans ce contexte, la Révision Interne suit un principe de contrôle orienté vers le risque. Les constatations sont documentées et communiquées au président du conseil d'administration. La réalisation des mesures est surveillée.

La Révision Interne coordonne ses activités de contrôle et procède à un échange d'informations approfondi avec la Révision Externe.

Conformité (Compliance)

Bell SA considère une intégrité globale et le respect des lois comme des fondements de sa culture d'entreprise. Le management ne tolère aucune corruption ni infraction au droit de la concurrence. Afin d'ancrer son action dans ce domaine et de coordonner systématiquement des mesures et responsabilités décentralisées, un poste de Compliance Officer a été créé en 2013. L'objectif numéro un est d'introduire un système global de conformité, valable à l'échelle du groupe, à des fins de prévention, d'identification et de réaction.

En 2013, l'accent principal s'est porté sur le thème de la loi sur les cartels. Dans ce domaine, le groupe Bell se concentre sur les mesures préventives ; c'est ainsi que des directives valables pour l'ensemble du groupe ont été édictées. L'ensemble du personnel, à tous les niveaux, a par ailleurs suivi une formation ou le fera très prochainement, dans le but de renforcer la prise de conscience des enjeux.

Risques et opportunités



Pour la direction, les risques majeurs se situent notamment dans les domaines de fluctuations particulièrement rapides ou fortes des prix des matières premières, de décisions relatives à la politique agricole et d'épidémies.

L'information et une sensibilisation adéquate doivent permettre d'exclure d'emblée tout comportement erroné. Un dialogue permanent garantit en outre la présence à l'esprit du thème de l'intégrité.

Au cours de cet exercice, un code d'éthique professionnelle régissant les rapports avec les partenaires commerciaux a également été édicté. Les nouveaux collaborateurs sont informés dès leur entrée en fonction de ces règles comportementales qu'ils s'engagent par écrit à respecter.

Gestion des risques

Bell pratique depuis 2009 un système structuré de gestion des risques. En tant qu'entreprise du secteur alimentaire, la situation des risques peut globalement être considérée comme stable, même si nous dépendons un peu plus du contexte conjoncturel à l'internationale qu'en Suisse. Dans le cadre de la gestion des risques, le conseil d'administration, la direction du groupe et les directions concernées procèdent une fois par an à une évaluation des risques majeurs.

D'une façon générale, nous entendons par « risques » des événements ou agissements potentiels qui seraient susceptibles de nous éloigner des objectifs définis ou de mettre en péril la concrétisation de la stratégie. Les écarts positifs sont considérés comme des chances et les écarts négatifs comme des risques. Le processus stratégique tient compte des chances, alors que tout écart négatif (risque) est traité dans le cadre de la gestion des risques. Ces risques potentiels font l'objet d'une analyse quant à la probabilité qu'ils se réalisent et aux répercussions quantitatives le cas échéant.

Les risques potentiels sont intégralement recensés tous les trois ans ; ceux concernant directement le groupe Bell sont identifiés et des mesures définies, dans toute la mesure du possible, afin de réduire la probabilité de survenue et/ou les conséquences potentielles. Un responsable est désigné pour chaque mesure. Entre ces recensements trisannuels, le conseil d'administration et la direction du groupe surveillent l'avancement des mesures et procèdent à une évaluation de la situation actuelle. Dans le cadre du processus de gestion des risques de Bell, ceux dont les conséquences sont susceptibles de dépasser le seuil de CHF 15 millions dans trois ans au niveau EBIT sont traités activement. Des dispositifs et mesures sont initiés, dans toute la mesure du possible, pour les risques extérieurs, en tout ou partie, du champ d'influence du groupe.

Pour la direction, les risques majeurs se situent notamment dans les domaines de fluctuations particulièrement rapides ou fortes des prix des matières premières, de décisions relatives à la politique agricole et d'épidémies.

Les risques inhérents aux marchés financiers se limitent à l'exposition aux monnaies étrangères, en particulier dans la zone euro. Toutefois, ceux-ci ne dépassent pas le seuil qui en ferait des risques majeurs. En cas de fortes turbulences sur les marchés des actions, des risques dépassant le cadre défini pourraient être liés aux engagements de la CPV/CAP Caisse de pension Coop.

Vous trouverez de plus amples informations sur l'appréciation des risques page 25 de ce rapport annuel ainsi qu'à la page 27 du profil de l'entreprise.

Principes et éléments de rétribution

La rétribution se compose d'un salaire de base et d'une composante variable. Le salaire de base repose sur les conditions du contrat de travail, lesquelles sont réexaminées chaque année et adaptées selon les circonstances. Parallèlement, un forfait pour frais est versé aux membres de la direction du groupe qui disposent d'un véhicule de fonction. La composante variable (participation aux bénéfices) dépend de la réalisation des objectifs de rentabilité du groupe et ne peut excéder 25,4 % du salaire de base ; le conseil d'administration définit chaque année les principes d'attribution et le montant de la participation aux bénéfices. Celle-ci peut être perçue à concurrence de 50 % en actions de Bell SA, la valeur de chaque action étant calculée au cours moyen du mois précédant le versement (généralement mars), minoré de 20 %. Les actions acquises à ce titre ne peuvent être cédées pendant un délai de quatre ans. En 2013, les membres de la direction du groupe n'ont pas perçu de participation aux bénéfices (année précédente 16 %).

Les sommes totales et actions remises figurent à l'annexe du rapport annuel, pages 34/35.

Direction de Bell SA (direction générale du groupe)



Lorenz Wyss

1959, nationalité suisse
Boucher ; Diplôme de commerce ;
Diplôme d'Etat en technologie
bouchère ; Master of Business Admi-
nistration ZFH

Président de la direction générale du groupe (CEO)
chez Bell depuis 2011 ; dans cette fonction depuis 2011

Mandats de conseil d'administration

Centravo Holding AG, Zurich • GVFI International AG, Bâle • Hilcona Aktiengesellschaft, Schaan, Liechtenstein • Président ; Gastro Star AG, Dällikon • Coopérative Proviande, Berne

Parcours professionnel

Fonctions dirigeantes chez Coop Coopérative, Bâle : – Responsable Category Management produits frais/Gastronomie ; 2008 – 2011 – Responsable en Approvisionnement/Disposition Food ; 2004 – 2008 – Direction Pool d'achat produits frais ; 1998 – 2004 – Responsable de groupe de marché Viande/Traiteur et de produits surgelés ; 1995 – 1998 • Fonctions dirigeantes chez Gehrig AG, Klus : Responsable Vente/Entreprise (directeur adjoint), 1992 – 1995 ; Directeur technique, 1987 – 1991 ; Chef d'exploitation/chef du personnel, 1983 – 1984 • Responsable de division Jenzer AG, Arlesheim ; 1978 – 1981



Martin Gysin

1960, nationalité suisse
Expert fédéral diplômé en
comptabilité et controlling

Responsable division Bell Finances/Services (CFO)
Président adjoint de la direction générale du groupe
chez Bell depuis 1992 ; dans cette fonction depuis 1994

Mandats de conseil d'administration

Membre du conseil de fondation ; CPV/CAP Caisse de pension Coop, Bâle • Hilcona Aktiengesellschaft, Schaan, Liechtenstein

Parcours professionnel

Directeur Finances/Comptabilité Bell SA, Bâle ; 1992 – 1994 • Contrôleur de gestion Valora AG, Berne ; 1990 – 1991 • Directeur commercial R. Vix AG, Bâle ; 1984 – 1989



Christian Schröder

1971, nationalité allemande
Employé de commerce

Responsable division Bell Allemagne
Membre de la direction générale du groupe
chez Bell depuis 2009 ; dans cette fonction depuis 2012

Parcours professionnel

Porte-parole de la direction ; directeur Distribution/Marketing et Administration chez Abraham Schinken GmbH, Allemagne ; 2011 – 2012 • Porte-parole de la direction ; directeur Distribution/Marketing et Administration chez Abraham Schinken GmbH, Allemagne ; 2007 – 2011 • Fonctions dirigeantes au sein du groupe d'entreprises Reinert, Versmold, Allemagne : Schinken-Einhaus GmbH (Friesoythe/Brunsbek/Lörrach) : directeur, 2002 – 2007 ; Orig. Holst. Katenschinken GmbH : directeur, 2000 – 2001 • Gérant associé de H. & C. Schröder Schinkenveredelung GmbH ; 1994 – 1999

Droits de participation des actionnaires

Conformément à l'art. 11 des statuts, chaque action donne droit à une voix.

Conformément aux statuts (art. 8) et au Code des obligations (art. 12 et 13 CO), tout actionnaire peut se faire représenter à l'assemblée générale par un autre actionnaire. La représentation peut également être assurée par le représentant indépendant.

Les actionnaires qui représentent seuls ou à plusieurs une valeur nominale de 10 % du capital-actions peuvent demander l'inscription à l'ordre du jour d'un objet de délibération. La mise à l'ordre du jour doit être demandée par écrit au moins 60 jours avant la tenue de l'assemblée générale avec indication de l'objet de délibération et des propositions.

D'autres droits d'intervention sont réglés dans les statuts de Bell SA. Ceux-ci peuvent être consultés sur le site Internet de Bell, à l'adresse www.bellfoodgroup.com/statuts. Faute d'une réglementation par les statuts, le Code suisse des obligations est applicable.

La date d'inscription au registre des actionnaires pour participer à l'assemblée générale est annoncée sur le site Internet de Bell, à l'adresse www.bellfoodgroup.com/agenda-fr.

L'actionnaire n'a pas droit à l'impression et à la délivrance d'actes pour actions nominatives.

Dans le cadre de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb), des modifications statutaires seront proposées au vote de l'assemblée générale 2014.

Clause de contrôle des changements

Pas de restrictions ou réglementations statutaires.

Organe de révision

Organe de révision	PricewaterhouseCoopers; depuis 1998
Réviseur principal	Gerd Tritschler, réviseur principal depuis 2013
Durée du mandat	L'organe de révision est élu chaque année.

Le conseil d'administration supervise les révisions externes. Trois fois par an, l'organe de révision informe le président du conseil d'administration des constatations faites lors de la vérification des comptes. En outre, il en informe une fois par an l'ensemble du conseil d'administration.

La supervision de l'organe de révision s'effectue sur la base de critères d'évaluation précis par le président du conseil d'administration, le président de la direction du groupe et le responsable de la division Bell Finances/Services. L'attention se porte principalement sur la qualification professionnelle, la capacité de s'imposer, l'indépendance ainsi que sur les relations entretenues avec les équipes d'experts de nos services internes. Par ailleurs, des réflexions externes interviennent également dans l'évaluation.

En 2013, l'activité de révision de la révision externe s'est concentrée sur les obligations statutaires, y compris sur l'évaluation de l'efficacité du SCI.

Honoraires de révision et autres

en milliers de	2013	2012
Services de révision	906	948
Conseils fiscaux	-	34
Conseils juridiques	145	51
Conseils relatifs aux transactions (y c. Due Diligence)	70	-
Total	1121	1033

Politique d'information

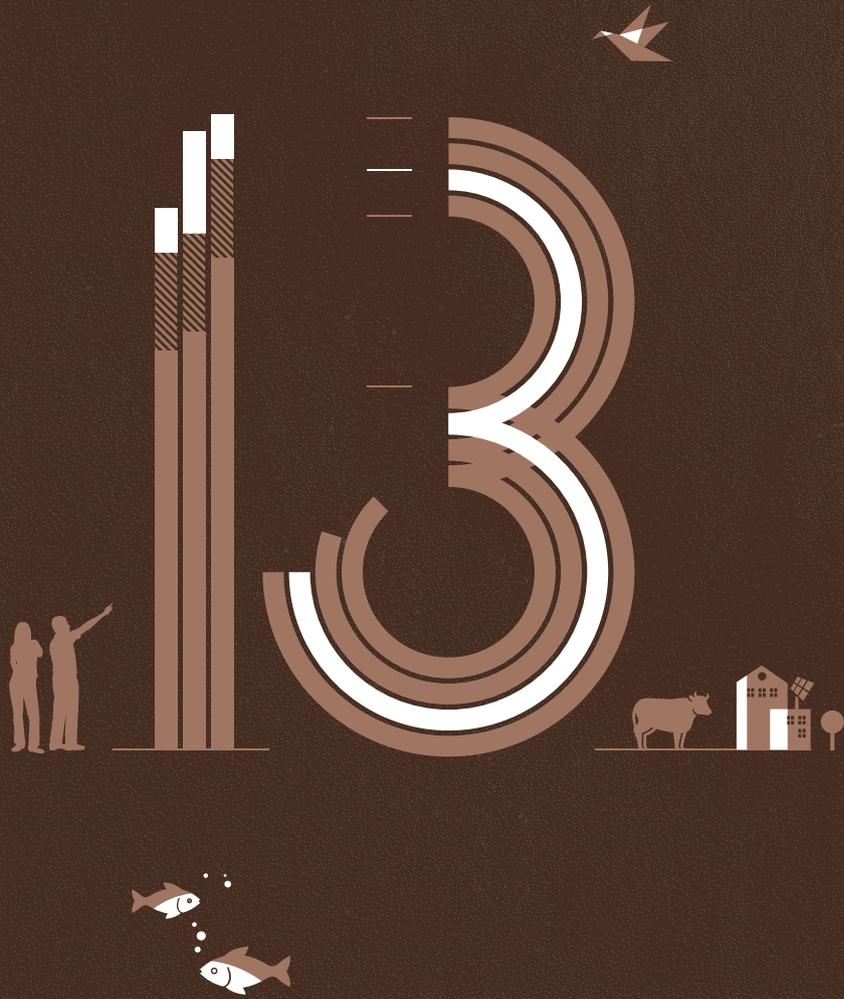
Bell publie chaque année des rapports annuels et semestriels qui informent sur la marche des affaires et les résultats du groupe Bell. Les évolutions actuelles sont par ailleurs annoncées par le biais de communiqués de presse et du site Internet de l'entreprise qui permet aussi d'accéder à des archives comprenant les rapports annuels et semestriels ainsi que des communiqués de presse. www.bellfoodgroup.com

Dates importantes

Bouclément annuel	31. décembre
Assemblée générale de Bell SA	14. avril 2014
Publication des résultats du 1 ^{er} semestre 2014	21. août 2014
Publication du chiffre d'affaires 2014	1 ^{ère} quinzaine de janvier 2015
Publication du résultat 2014	février 2015

D'autres dates, ou les dates actualisées, sont publiées sur le site Internet de Bell, à l'adresse www.bellfoodgroup.com/agenda-fr.

Les interlocuteurs et possibilités de prise de contact pour des informations complémentaires sur le groupe Bell sont indiqués à la page 48 du présent rapport annuel.



Bell en chiffres

Rapport financier

Groupe Bell

- 14 — Rapport financier
- 18 — Bilan consolidé
- 19 — Compte de résultat consolidé
- 20 — Flux de fonds
- 21 — Justification des fonds propres
- 22 — Principes de consolidation et d'évaluation
- 26 — Annexe au bilan consolidé
- 33 — Annexe au compte de résultat consolidé
- 39 — Données complémentaires
- 40 — Participations importantes
- 41 — Aperçu sur plusieurs années
- 42 — Informations sur les actions
- 43 — Rapport de l'organe de révision

Bell SA

- 44 — Bilan
 - 45 — Compte de résultat
 - 46 — Annexe / Répartition du bénéfice
 - 47 — Rapport de l'organe de révision
- 48 — Contacts / Impressum

— Tous les nombres sont arrondis individuellement



>
Martin Gysin
Responsable division Bell Finances/Services

Rapport financier

Résultat maintenu malgré des conditions difficiles

Chères et chers actionnaires,

L'exercice 2013 entrera dans les 145 ans d'histoire de l'entreprise comme une année moyenne. De fortes hausses sur les matières premières en Suisse, notre principal débouché, les mauvaises conditions météo au premier semestre, une ambiance de consommation morose ainsi que nos propres mesures de restructuration, autant de facteurs qui se sont additionnés pour conduire à ce résultat. Si les chiffres se situent dans le cadre de l'année précédente, les progrès escomptés étaient finalement moins marqués en raison des conditions générales défavorables.

Léger recul des quantités écoulées, chiffre d'affaires du groupe en hausse après correction des influences de prix et d'assortiment

Les divisions de Bell dans un environnement exigeant

En Suisse, nous avons enregistré un léger recul des volumes de 0,2 %, avec des prix de vente en hausse moyenne de 5,2 %. La progression du chiffre d'affaires, de 5 % à CHF 1,84 milliard, était donc principalement conditionnée par les prix et ne reflète pas l'évolution des volumes. Les raisons à l'origine d'une évolution insatisfaisante des volumes sont la météo défavorable, le tourisme d'achat qui demeure élevé et une saison touristique mitigée. L'ensemble de la branche était confrontée à cette constellation.

Les ventes de viande fraîche étaient en recul d'env. 1 %, celles de charcuterie d'env. 1,3 %. La division Volaille a en revanche réussi à augmenter ses ventes de 1,8 %, à 28,9 millions de kilos. Du fait que les viandes de volaille et de porc connaissent toujours de forts rapports de substitution, les prix élevés de la viande porcine au cours de l'exercice considéré ont entraîné de nets replis sur la volaille. Pour la première fois depuis des années, nous avons enregistré un léger recul, à hauteur de 0,6 % dans le segment Seafood. En plus de renchérissements sur la matière première et d'un écoulement stagnant, des surcoûts dans le domaine de l'assurance qualité ont également pesé sur le résultat en Suisse.

Chez Bell Allemagne, nous avons enregistré un recul marquant des volumes, de 6,1 % à 62,6 millions de kilos, alors que le chiffre d'affaires n'a baissé que de 1,6 % à CHF 482,8 millions en raison du niveau de prix des matières premières, également en hausse en Allemagne. Cette situation est à rapporter à la poursuite systématique de nos propres mesures de restructuration des assortiments, qui avaient débuté en 2012 et portent déjà leurs fruits, mais aussi en raison d'un tassement généralisé du marché des produits de charcuterie échaudés et des saucissons crus. Alors que l'écoulement a augmenté de 3,9 % dans le segment du jambon cru, les autres segments ont enregistré des reculs, parfois même sensibles. Compte tenu de cette évolution, les progrès réalisés au niveau des coûts n'ont pas atteint l'ampleur escomptée sur le plan du résultat.

La situation s'est en revanche nettement améliorée chez Bell Europe de l'Est/Benelux. En Pologne, l'écoulement a augmenté de 6 %, et de 3,6 % en Hongrie. Cette évolution a également conduit à des progrès notables du côté du rendement. En Belgique, les mesures de rationalisation des assortiments initiées en 2012 se sont traduites par un recul des volumes d'environ 8 %, qui n'a toutefois pas eu d'incidence sur le résultat. Le réseau de boucheries en République tchèque et en Slovaquie n'a pas pu se soustraire à la morosité ambiante. En francs suisses, le chiffre d'affaires est ainsi en léger recul d'env. 1 % par rapport à l'année précédente. Globalement, la division Bell Europe de l'Est/Benelux enregistre une hausse du chiffre d'affaires de 2,8 % à CHF 187 millions (en monnaies locales +0,8 %).

Bell France a enregistré une progression des volumes de 1,6 %, alors que le chiffre d'affaires est en hausse de 8,8 % à env. CHF 106 millions (en monnaies locales +6,8 %). Cette amélioration du produit brut a toutefois été compensée par des frais de personnel en hausse et des coûts uniques dans le domaine de la gestion de la qualité. Globalement, le résultat se situe ainsi au niveau de l'année précédente.

Comptes annuels 2013 : l'essentiel en bref

Globalement, le chiffre d'affaires du groupe a progressé de 3,7 % pour atteindre CHF 2'620 milliards. Le renchérissement des assortiments s'élève à 5,5 %. L'écoulement a reculé en moyenne de 1,7 % pour l'ensemble des domaines au cours de cet exercice.

Le renchérissement des matières premières a comprimé la marge bénéficiaire brute de 33 à 32,1 %. L'optimisation permanente des assortiments à valeur ajoutée supérieure et l'élimination des éléments non rentables a permis d'augmenter le bénéfice brut en francs d'env. CHF 8 millions et de compenser partiellement les effets négatifs liés aux prix et aux volumes.

Le recul des frais de personnel de CHF 403 millions à env. CHF 401 millions reflète les progrès atteints au niveau des mesures de restructuration en Allemagne. Parallèlement, nos efforts en vue d'améliorer la qualité des produits ont généré des surcoûts de personnel en Suisse et en France. Par ailleurs, le poste des frais de personnel comprend à nouveau CHF 1 million de coûts spéciaux liés à la restructuration en Allemagne. Les frais d'entretien sont en nette hausse, de près de 18 % à env. CHF 55 millions ; il s'agit également d'une conséquence de notre engagement en vue de renforcer la sécurité des produits, mais certains coûts concernent des mesures uniques. Les autres charges d'exploitation ont évolué dans le cadre de l'année précédente.

Le résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA) a augmenté d'env. CHF 4,5 millions à CHF 189,6 millions. Après correction des effets exceptionnels (env. CHF 9 millions en 2012), le résultat est en recul d'env. CHF 3,4 millions par rapport à l'exercice précédent à ce niveau. Nous n'avons donc pas atteint nos objectifs internes avec ces chiffres ; aucune participation aux résultats ni part variable du salaire ne seront par conséquent versées pour 2013.

Les amortissements sur les immobilisations corporelles ont reculé d'env. CHF 2 millions, la durée d'utilisation prévisionnelle de notre usine de Bâle étant arrivée à son terme, même si elle restera en exploitation jusqu'à la mise en service de la nouvelle usine de découpe d'Oensingen.

A raison de CHF 105 millions, l'EBIT a augmenté de 6 % par rapport à l'exercice précédent. Après correction des effets exceptionnels, un recul de CHF 3,4 millions s'exprime toutefois là aussi.

La clôture du compte financier présente un résultat négatif d'env. CHF 3 millions par rapport au résultat positif de l'année précédente d'env. CHF 1 million. Principalement en raison de la hausse de l'euro face au franc suisse, le solde net des transactions fait apparaître une perte de CHF 1 million, alors que nous avons encore dégagé un bénéfice de CHF 2 millions au cours de l'exercice précédent. En avril 2013, nous avons lancé et placé avec succès notre emprunt en deux tranches de CHF 175 millions chacune. Dans ce contexte, nous avons liquidé et comptabilisé des swaps de taux d'intérêt sur le crédit consorsial remplacé. Le résultat de sociétés associées a légèrement reculé de CHF 0,5 million.

En raison de la composition disproportionnée du résultat, la quote-part d'impôt est en légère hausse de 24 à 25 %.

Par ailleurs, nous avons procédé à une adaptation des provisions pour impôts latents d'un montant d'env. CHF 1,8 million.

Bilan 2013 : l'essentiel en bref

Le poste du bilan des liquidités est en nette augmentation d'env. CHF 77 millions. Cette réserve de liquidités résulte de notre emprunt et vise à augmenter notre marge de manœuvre. La raréfaction des matières premières en Suisse conduit à constituer des réserves et explique la progression des stocks de CHF 23 millions. Parallèlement, les créances ont globalement augmenté d'env. CHF 6,3 millions. Le capital immobilisé est en légère hausse de CHF 8,5 millions.

L'endettement net (engagements financiers moins liquidités et titres) est inchangé par rapport à l'exercice précédent à env. CHF 249 millions, malgré des engagements financiers supérieurs. Les autres engagements ont diminué d'env. CHF 4 millions.

Les fonds propres avant participations minoritaires ont augmenté d'env. CHF 56,5 millions à CHF 731,7 millions. En raison de l'augmentation du total du bilan, la quote-part des fonds propres a diminué de 51,3 % à 50,8 %.

La quote-part des fonds propres demeure élevée, à raison de 50,8 %.

—
Meilleures perspectives en Suisse ; contexte de marché toujours difficile à l'étranger, malgré de nouveaux effets de restructuration.

Perspectives 2014

Le regroupement des systèmes informatiques en Allemagne constituait la dernière étape de l'intégration de nos activités dans ce pays. Ces mesures porteront leurs effets en 2014 et nous nous attendons par conséquent encore une fois à des coûts en baisse et à une meilleure disponibilité des données.

La nouvelle équipe de direction en France est au complet depuis l'automne. Des mesures de réorganisation ont été initiées et certaines sont déjà concrétisées. Nous avons l'intention de poursuivre la simplification des structures et des mesures correspondantes sont actuellement à l'étude.

En Suisse, nous avons pris des initiatives en vue de réduire les frais fixes et les coûts d'entretien. Par ailleurs, de nouvelles mesures de rationalisation des assortiments, principalement dans le secteur de la charcuterie, visent à simplifier les processus en les rendant plus efficaces.

Pour l'année en cours, nous pensons que les prix des matières premières resteront élevés en Suisse. Ils devraient toutefois se stabiliser et ne plus exercer d'influence négative sur le résultat. Par ailleurs, divers indices semblent indiquer une animation de la consommation et nous ne pensons pas que des conditions météorologiques si défavorables vont se répéter. En ce qui concerne les activités internationales, nous prévoyons une confirmation de nos mesures d'optimisation et de restructuration, même si les conditions-cadres demeureront sans doute défavorables.



Martin Gysin

Responsable division Bell Finances/Services

Bilan consolidé

en milliers de CHF	Annexe	31.12.2013	31.12.2012
Disponibilités	1	115 022	37 848
Titres	2	9 307	3 270
Créances de livraisons et prestations	3	161 880	154 803
Créances d'entreprises affiliées	4	119 872	127 210
Autres créances à court terme		42 535	35 901
Stocks	5	208 565	185 187
Comptes de régularisation		14 109	10 721
Actifs circulants		671 290	46.6 %
			554 942 42.2 %
Immobilisations financières	12	153 489	147 298
Immobilisations incorporelles	13	54 330	64 249
Terrains et bâtiments	14	314 910	323 097
Installations techniques et agencement	15	246 055	225 632
Capitaux immobilisés		768 784	53.4 %
			760 276 57.8 %
Actifs		1 440 074	100.0 %
			1 315 218 100.0 %
Engagements financiers à court terme	9	9 090	114 210
Dettes sur livraisons et prestations		142 750	153 998
Dettes d'entreprises affiliées	6	13 287	13 947
Autres engagements à court terme	7	42 248	39 387
Provisions à court terme	11	9 727	14 193
Comptes de régularisation	8	63 970	59 317
Fonds étrangers à court terme		281 072	19.5 %
			395 051 30.0 %
Autres engagements financiers à long terme	9	14 545	175 538
Emprunts obligataires	9	350 000	-
Provisions à long terme	11	62 999	69 157
Fonds étrangers à long terme		427 544	29.7 %
			244 695 18.6 %
Fonds étrangers		708 616	49.2 %
			639 746 48.6 %
Capital-actions		2 000	2 000
Réserves de bénéfices		730 468	678 458
Différences de conversion		-74 950	-78 063
Actions propres		-2 459	-3 130
Bénéfice de l'exercice		76 625	75 849
Fonds propres avant part de tiers au capital		731 684	50.8 %
			675 114 51.3 %
Part de tiers au capital		-226	358
Fonds propres		731 458	50.8 %
			675 472 51.4 %
Passifs		1 440 074	100.0 %
			1 315 218 100.0 %

Compte de résultat consolidé

en milliers de CHF	Annexe	2013		2012	
Chiffre d'affaires	16	2 620 490		2 526 520	
Autres produits d'exploitation	16	60 986		61 227	
Produits bruts d'exploitation		2 681 476		2 587 747	
Diminution des produits	16	-83 688		-79 369	
Produits nets d'exploitation		2 597 788	100.0 %	2 508 378	100.0 %
Charges de matières premières et de matières consommables		1 762 694	67.9 %	1 680 926	67.0 %
Résultat brut d'exploitation		835 094	32.1 %	827 452	33.0 %
Charges de personnel	17/24	400 868	15.4 %	403 015	16.1 %
Loyers	18/24	21 035		21 639	
Energie, matériaux d'exploitation et auxiliaires	19	49 162		51 042	
Réparations et entretien		54 653		46 425	
Transports externes		61 781		62 900	
Publicité		21 019		19 948	
Autres charges d'exploitation	20/24	36 918		37 345	
Charges d'exploitation	21	645 436	24.8 %	642 313	25.6 %
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)		189 658	7.3 %	185 138	7.4 %
Amortissements sur immobilisations corporelles	14/15/24	70 571	2.7 %	71 996	2.9 %
Amortissements sur immobilisations incorporelles	13	4 891		4 787	
Amortissements sur goodwill	13	9 253		9 210	
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT)		104 943	4.0 %	99 145	4.0 %
Produits financiers (y. c. résultat des sociétés associées)	22	11 397		10 780	
Charges financières	22	14 415		9 629	
Bénéfice d'exploitation avant impôts (EBT)		101 925	3.9 %	100 296	4.0 %
Impôts	23/24	25 284		24 089	
Bénéfice d'exploitation après impôts		76 641	3.0 %	76 207	3.0 %
Part de tiers au bénéfice		-16		-358	
Bénéfice de l'exercice		76 625	2.9 %	75 849	3.0 %

Flux de fonds

en milliers de CHF	2013		2012	
Bénéfice d'exploitation après impôts		76 641		76 207
Amortissements des immobilisations corporelles	69 655		71 996	
Amortissements exceptionnels des immobilisations corporelles	916		-	
Amortissements des immobilisations incorporelles	14 144		13 997	
Amortissements exceptionnels des immobilisations incorporelles	-	84 715	-	85 993
Produits (-) pertes (+) issus de la cession d'immobilisations corporelles		-64		-61
Dividende de sociétés associées		2 810		2 646
Produits issus de l'évaluation des participations non consolidées		-5 020		-5 482
Augmentation (-) diminution (+) des impôts latents actifs		-76		230
Variation des provisions		-9 496		4 777
Flux de fonds avant variation des actifs circulants nets		149 510		164 310
Augmentation (-) et diminution (+) des stocks		-21 793		-15 740
Augmentation (-) et diminution (+) des créances		-4 711		-15 028
Augmentation (-) et diminution (+) des comptes de régularisation actifs		-3 371		6 148
Augmentation (+) et diminution (-) des engagements		-12 675		4 291
Augmentation (+) et diminution (-) des comptes de régularisation passifs		5 800	-36 750	-2 498
Flux de fonds relatifs à l'exploitation		112 761		141 484
Investissements dans des installations techniques et agencement		-69 915		-48 076
Désinvestissements des installations techniques et agencement		411	-69 503	432
Investissements dans l'immobilier et terrains		-11 483		-22 353
Désinvestissements de l'immobilier et terrains		17	-11 466	158
Investissements dans des participations et immobilisations financières		-3 342		-41 116
Désinvestissements de participations et immobilisations financières		669		1 835
Investissements (-) / désinvestissement (+) de titres		-6 036	-8 709	2 312
Investissements dans des immobilisations incorporelles		-4 558		-3 837
Désinvestissements des immobilisations incorporelles		1	-4 558	-
Flux de fonds relatifs aux investissements		-94 236		-110 645
Modification des obligations financières		-4 001		9 018
Emprunts obligataires		350 000		-
Remboursement des crédits et prêts		-263 940		-
Investissements dans des actions propres (-) / désinvestissements (+)		729		13
Dividendes		-24 174		-24 672
Flux de fonds relatifs aux opérations financières		58 614		-15 641
Solde des flux de fonds		77 138		15 197
Disponibilités au 01.01.		37 848		22 708
Influence des comptes libellés en monnaies étrangères sur les liquidités		36		-58
Variation des disponibilités		77 138		15 197
Disponibilités au 31.12.		115 022		37 848

Justification des fonds propres

en milliers de CHF	Capital- action	Réserves bénéfices	Différences de conversion	Action propres	Bénéfice exercice	Fonds propres	Part de tiers au capital	Fonds propres total
Fonds propres au 01.01.2013	2 000	678 458	-78 063	-3 130	75 849	675 114	358	675 472
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-	-	-
Prise de participation	-	-	-	-	-	-	-280	-280
Répartition du bénéfice	-	75 849	-	-	-75 849	-	-	-
Dividende	-	-23 898	-	-	-	-23 898	-276	-24 174
Achat / vente actions propres	-	59	-	671	-	729	-	729
Bénéfice de l'exercice	-	-	-	-	76 625	76 625	16	76 641
Influence du taux de change	-	-	3 113	-	-	3 113	-44	3 069
Fonds propres au 31.12.2013	2 000	730 468	-74 950	-2 459	76 625	731 684	-226	731 458
Fonds propres au 01.01.2012	2 000	630 698	-75 406	-3 113	71 618	625 797	786	626 584
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-	-	-
Prise de participation	-	-	-	-	-	-	-	-
Répartition du bénéfice	-	71 618	-	-	-71 618	-	-	-
Dividende	-	-23 888	-	-	-	-23 888	-784	-24 672
Achat / vente actions propres	-	30	-	-17	-	13	-	13
Bénéfice de l'exercice	-	-	-	-	75 849	75 849	358	76 207
Influence du taux de change	-	-	-2 656	-	-	-2 656	-2	-2 658
Fonds propres au 31.12.2012	2 000	678 458	-78 063	-3 130	75 849	675 114	358	675 472

Réserves légales en 2013 mille CHF 20'964 (année précédente mille CHF 22'087)

Titres	Nombre d'action au 01.01.	Entrée actions propres	Sortie actions propres	Entrée ac tions propres participation du personnel	Sortie ac tions propres participation du personnel	Nombre d'actions au 31.12.
Actions émises	400 000	-	-	-	-	400 000
Actions propres détenues par la société	-2 031	-	-	-65	525	-1 571
Titres en circulation 2013	397 969	-	-	-65	525	398 429
Actions émises	400 000	-	-	-	-	400 000
Actions propres détenues par la société	-2 206	-369	-	-104	648	-2 031
Titres en circulation 2012	397 794	-369	-	-104	648	397 969

Principes de consolidation et d'évaluation

Principes

Les principes de consolidation, d'évaluation, de répartition et de présentation sont conformes à toutes les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Ils sont appliqués à toutes les sociétés du périmètre de consolidation.

Périmètre de consolidation

L'ensemble des participations de Bell SA, dans lesquelles Bell détient, directement ou indirectement, plus de 50 % des droits de vote ou exerce la direction par un accord contractuel sont incluses dans les présents bilan et compte de résultat. Les parts de sociétés supérieures à 20 % des voix, mais inférieures à 50 %, ont été évaluées et prises en compte dans le bilan selon la part effective des fonds propres. Les participations avec une part inférieure à 20 % ont été prises en compte dans le bilan à leur valeur boursière au 31 décembre. En l'absence de valeur boursière, l'évaluation a été faite à la valeur d'acquisition moins une correction de valeur en cas de diminution de celle-ci. L'aperçu des participations et leur influence sur les présents résultats du groupe figurent à la page 40 du rapport annuel.

Comptes libellés en monnaies étrangères

Les bilans des sociétés en monnaies étrangères ont été convertis au cours de fin d'année au 31 décembre, les comptes de résultat de ces sociétés au cours moyen de l'exercice. Les écarts de conversion du bilan d'entrée et du bilan de clôture ainsi que ceux découlant de l'utilisation de taux de conversion différents entre le bilan et le compte de résultat ont été compensés sans incidence sur le résultat.

Taux de conversion

		2013	2012
Bilan	EUR 1	= CHF 1,2276	= CHF 1,2072
	CZK 1	= CHF 0,0448	= CHF 0,0480
	HUF 100	= CHF 0,4133	= CHF 0,4146
	PLN 1	= CHF 29,5501	= CHF 0,2963
	USD 1	= CHF 0,8902	= CHF 0,9150
CR	EUR 1	= CHF 1,2304	= CHF 1,2075
	CZK 1	= CHF 0,0474	= CHF 0,0480
	HUF 100	= CHF 0,4145	= CHF 0,4163
	PLN 1	= CHF 29,3088	= CHF 0,2884
	USD 1	= CHF 0,9240	= CHF 0,9317

Consolidation des actifs et passifs, chiffres d'affaires internes et bénéfices intermédiaires

Tous les avoirs et les engagements internes au groupe ont été compensés et éliminés dans le cadre de la consolidation. Les différences provenant de l'application de différents cours de conversion sur l'investissement net dans des sociétés étrangères ont été compensées sans incidence sur le résultat par le biais des fonds propres. Toutes les livraisons et prestations internes au groupe ont été compensées et éliminées dans le cadre de la consolidation. Il a été possible de renoncer à une élimination des bénéfices intermédiaires, vu que les effets sur le compte de résultat du groupe sont insignifiants.

Consolidation du capital

La consolidation est effectuée selon la méthode d'acquisition « purchase method », ce qui veut dire que le capital d'une société est comptabilisé au prix d'achat, majoré des frais d'acquisition, à la date d'acquisition. Des adaptations du prix d'acquisition en fonction de futurs résultats font l'objet d'évaluations. Un goodwill résultant d'une telle évaluation est activé et amorti par le biais du compte de résultat sur une durée de cinq à huit ans. En cas de goodwill négatif, celui-ci est imputé aux comptes dès la première consolidation. En cas d'écart entre une estimation et le prix d'acquisition définitif, le goodwill est adapté en conséquence.

Evaluation

On a choisi d'une manière générale les principes de la valeur historique. Les actifs circulants sont alors évalués en fonction de leur valeur d'acquisition ou à une valeur de marché inférieure. Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction étant faite des amortissements imposés par la gestion d'entreprise. L'évaluation est réalisée selon les mêmes principes pour l'ensemble des sociétés du groupe.

Les terrains et bâtiments de sociétés consolidées pour la première fois ont été réévalués au moment du rachat, et intégrés aux comptes du groupe. Pour les autres immobilisations corporelles, les valeurs résiduelles ont été calculées conformément aux principes d'amortissement de Bell, sur la base des valeurs d'acquisition historiques, et adaptées en conséquence dans les comptes du groupe.

Disponibilités

Les disponibilités contiennent des dépôts à terme et créances comptables d'une échéance restante inférieure à 90 jours.

Titres

Les titres comprennent les titres négociables qui sont portés au bilan au cours du 31 décembre.

Créances

Les pertes décelables et encourues sont imputées sur le compte de résultat l'année où elles sont survenues. La correction de valeur pour des réserves pour débiteurs douteux représente 1% du portefeuille de créances sur la base de valeurs d'expérience. Le montant total de ces corrections apparaît dans l'annexe.

Stocks

L'évaluation des stocks s'effectue selon la « méthode Fifo », aux coûts de production. En cas de stocks exigeant une durée de maturation très longue, l'évaluation s'effectue à leur valeur d'achat moyenne. Les dépréciations par rapport à la valeur d'acquisition ont été prises en compte. Dans la mesure où ils sont identifiables, les risques sur les stocks ont été pris en compte.

Impôts latents actifs

Des impôts résultent de reports de pertes dans la consolidation initiale. Nous considérons les impôts latents actifs restants comme une substance existante. Concernant les taux d'imposition, nous renvoyons aux remarques relatives aux « Provisions / obligations de prévoyance ».

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières ne comprennent pas de titres non cotés. Ils sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition ou à la valeur vénale si celle-ci est inférieure.

Principes de consolidation et d'évaluation

Capital immobilisé

Les participations qui n'ont pas été consolidées en 2013 sont indiquées dans le schéma des participations à la page 40.

L'évaluation des immobilisations corporelles s'est effectuée à la valeur d'acquisition, déduction étant faite des amortissements imposés par la gestion d'entreprise et de dépréciations durables. Les amortissements ont été effectués sur une base linéaire, en fonction de la durée d'utilisation. Les corrections de valeur découlent des comptes libellés en monnaies étrangères. Les objets en leasing ont été activés dans le cadre de la consolidation et amortis par le biais de la durée d'utilisation régulière. Les passifs correspondants sont indiqués dans la rubrique « Engagements financiers ».

Durée d'utilisation des actifs immobilisés

en années	
Bâtiments administratifs et de production	30-40
Machines et dispositifs	8-10
Installations	10-15
Véhicules	3-7
Mobilier	5-10
Matériel informatique	4
Logiciels	4
Droits de marques	8
Goodwill	5-8

Immobilisations incorporelles

En plus de logiciels, les immobilisations incorporelles contiennent également des droits de marques acquis et le goodwill. Suite à l'intégration complète d'une filiale jusqu'alors entièrement consolidée chez Bell Allemagne, un goodwill de CHF 0,5 million s'est ajouté. De manière analogue à l'année précédente, les amortissements du goodwill « Hilcona » sont compensés dans les comptes financiers avec le résultat annuel proportionnel. Le contrôle des valeurs à activer parmi les différentes positions du goodwill n'a donné lieu à aucune rectification, de manière analogue à l'année précédente.

Provisions / obligations de prévoyance

Les régularisations et les provisions ont été constituées et évaluées selon des principes objectifs de gestion d'entreprise, une attention suffisante ayant été portée aux risques. Les impôts latents sont provisionnés sur les différences entre les « valeurs RPC » et les valeurs comptables fiscalement déterminantes selon la « méthode Liability », au taux fiscal applicable à notre groupe de 22,5 % pour la Suisse, 27 % pour l'Allemagne et la France et 25 % pour les autres pays.

En février 2012, les autorités cartellaires allemandes ont lancé une procédure pour entente illicite sur les prix contre les anciennes sociétés Abraham GmbH et ZIMBO GmbH & Co. KG. Nous considérons le reproche d'entente illicite comme infondé et prescrit dans une large mesure. De ce fait, nous avons renoncé à constituer des provisions, de manière analogue à l'année précédente.

Les collaborateurs de Bell Suisse sont assurés auprès de la CPV / CAP Caisse de pension Coop, dont le taux de couverture, selon l'art. 44 LPP2, était de 108,8 % (année précédente 104,6 %). D'autres engagements en faveur du personnel n'apparaissent au bilan que dans la mesure où ils ne sont pas pris en charge par la CPV / CAP Caisse de pension Coop.

La Fondation de prévoyance du personnel de Bell Suisse SA est en liquidation. Le capital libre de la fondation apparaît parmi les immobilisations financières.

Fonds propres

Depuis 2008, des modifications résultant de conversions apparaissent comme poste spécifique des fonds propres.

Des résultats de transactions et dividendes sur les actions propres sont directement ajoutés aux réserves de bénéfices.

Participation des collaborateurs

Tous les collaborateurs du groupe Bell peuvent, dès leur troisième année de service et par année civile, acquérir cinq actions (conseil d'administration, direction générale et management 10) de Bell SA à 80 % du cours moyen du mois civil précédent. En outre, la moitié de la participation aux bénéfices attribuée aux membres de la direction et aux membres du management supérieur peut être versée en titres de Bell SA. Les titres remis dans le cadre de ce programme de participation du personnel sont soumis à une interdiction d'aliénation de quatre ans. Dans le cadre de ce programme, 525 actions ont été distribuées au personnel en 2013 (année précédente : 648) et 65 rachetées (année précédente : 104). L'imputation a été effectuée sur les frais de personnel, sur la base du cours de l'action à la date d'octroi.

Rabais, ristournes et escomptes

Les rabais, ristournes et escomptes sont directement déduits du poste considéré et le coût de revient est réduit en conséquence.

Acomptes versés

Les acomptes versés à des fournisseurs sont imputés aux postes correspondants.

Événements postérieurs à la date du bilan

Aucun événement majeur ne s'est produit entre la date du bilan et l'approbation des comptes consolidés de Bell SA le 3 février 2014 par le conseil d'administration. Ces comptes consolidés seront présentés pour décharge à l'assemblée générale le 14 avril 2014.

Mention relative à l'appréciation des risques

Le groupe Bell dispose d'un système standardisé de gestion des risques. La situation sur ce plan est soumise à une nouvelle appréciation tous les trois ans. En raison de la nouvelle structure du groupe, nous avons procédé en 2013 à une nouvelle évaluation globale. Dans ce cadre, les risques majeurs ont été identifiés, analysés et appréciés, et des mesures ont été définies.

Chaque année, la direction générale se penche sur l'avancement de la mise en œuvre des mesures et procède à une actualisation de l'appréciation des risques. Le conseil d'administration en a été informé lors de sa réunion du 13 décembre 2013. De plus amples informations relatives à la gestion des risques sont publiées au chapitre Corporate Governance (page 8).

Dans le cadre de l'appréciation annuelle et institutionnalisée de la qualité du système de contrôle interne au niveau des processus de l'entreprise, une évaluation des risques opérationnels ainsi que des risques liés aux rapports financiers et au respect des réglementations en vigueur est effectuée.

Annexe au bilan consolidé

en milliers de CHF	2013	Quote-part	2012
1. Disponibilités			
Caisse	1 035	0.9 %	1 442
Avoirs en comptes de chèques postaux	545	0.5 %	150
Avoirs en banque à vue	72 979	63.4 %	24 401
Dépôts à terme et créances comptables	40 463	35.2 %	11 855
Disponibilités	115 022	100.0 %	37 848
Répartition par devises			
CHF	94 608	82.3 %	16 664
EUR	13 593	11.8 %	13 678
Autres devises	6 821	5.9 %	7 506
Disponibilités	115 022	100.0 %	37 848
2. Titres			
Actions et placements alternatifs	9 307	100.0 %	3 270
Obligations et placements alternatifs	–	–	–
Titres	9 307	100.0 %	3 270
3. Créances de livraisons et de prestations			
Correction de valeur soldée dans les créances	–3 457		–2 369
4. Créances d'entreprises affiliées			
Sociétés du groupe Coop	115 583	96.4 %	116 545
Autres entreprises affiliées	4 289	3.6 %	10 666
Créances d'entreprises affiliées	119 872	100.0 %	127 210
5. Stocks			
Matières premières et produits finis	195 131	93.6 %	176 701
Matériaux auxiliaires	17 509	8.4 %	16 469
Réajustement de valeurs suite à des dépréciations	–4 074	–2.0 %	–7 983
Stocks	208 565	100.0 %	185 187
6. Dettes d'entreprises affiliées			
Engagements groupe Coop	10 809	81.4 %	11 696
Engagements autres sociétés affiliées	2 478	18.6 %	2 250
Dettes d'entreprises affiliées	13 287	100.0 %	13 947
7. Autres engagements à court terme			
Actionnaires	9	0.0 %	12
Taxe sur la valeur ajoutée	12 675	30.0 %	10 302
Impôts sur le capital et le bénéfice	27 105	64.2 %	22 906
Autres impôts	120	0.3 %	279
Divers tiers	2 340	5.5 %	5 888
Autres engagements à court terme	42 248	100.0 %	39 387

Annexe au bilan consolidé

en milliers de CHF	2013	Quote-part	2012
8. Comptes de régularisation			
Divers passifs transitoires	49 716	77.7 %	39 972
Comptes de régularisation du personnel et des oeuvres sociales	14 254	22.3 %	19 344
Comptes de régularisation	63 970	100.0 %	59 317
9. Engagements financiers			
Emprunts bancaires et crédits à court terme	9 090	2.4 %	114 210
Engagements financiers à court terme	9 090	2.4 %	114 210
Emprunts bancaires et crédits à long terme	14 545	3.9 %	175 538
Emprunts obligataires	350 000	93.7 %	-
Engagements financiers à long terme	364 545	97.6 %	175 538
Engagements financiers	373 634	100.0 %	289 748
Structure de l'échéancier des engagements financiers			
remboursables dans les 360 jours	9 090	2.4 %	114 210
remboursables en deux ans	9 173	2.5 %	164 254
remboursables en trois ans et plus	355 371	95.1 %	11 284
Engagements financiers	373 634	100.0 %	289 748
Engagements financiers par devises			
CHF	354 607	94.9 %	189 662
EUR	18 395	4.9 %	99 137
Autres devises	633	0.2 %	949
Engagements financiers	373 634	100.0 %	289 748

Emprunt obligataire

Nature de l'emprunt	Emprunt avec possibilité d'augmentation
Valeur nominale	175 millions de CHF
Numéro de valeur	21 226 729 / ISIN CH0212267295
Taux d'intérêt	1,00 %
Durée	5 ans
Libération	16 mai 2018 à la valeur nominale

Nature de l'emprunt	Emprunt avec possibilité d'augmentation
Valeur nominale	175 millions de CHF
Numéro de valeur	21 226 733 / ISIN CH0212267337
Taux d'intérêt	1,75 %
Durée	9 ans
Libération	16 mai 2022 à la valeur nominale

10. Acquisition et cession d'entreprises

Pas d'élément nouveau en 2013 et 2012

Annexe au bilan consolidé

en milliers de CHF	Pré-retraite	Cadeaux d'ancienneté	Congés- et heures supp.	Impôts latents	Autres provisions	Restructuration	Total
11. Provisions							
Provisions au 01.01.2013	22 583	3 207	4 931	43 612	3 575	5 442	83 351
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-	-
Imputation aux passifs transitoires	-	-	-	-	-1 345	-	-1 345
Reclassement	-	-	-	-	-	-	-
Création	1 700	1 135	48	183	150	-	3 217
Dissolution / emploi	-814	-1 184	255	-5 074	-355	-5 540	-12 712
Influence du taux de change	70	-	12	-9	45	97	215
Provisions au 31.12.2013	23 539	3 158	5 246	38 712	2 070	-	72 725
à long terme 2013	21 311	2 187	-	38 712	790	-	62 999
à court terme 2013	2 228	972	5 246	-	1 280	-	9 727
Provisions au 01.01.2012	21 144	3 135	4 674	44 128	4 981	604	78 666
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement	162	-162	-	-	-	-	-
Création	2 276	245	4 392	1 435	19	5 125	13 492
Dissolution / emploi	-955	-11	-4 130	-1 937	-1 396	-287	-8 715
Influence du taux de change	-45	-	-6	-14	-28	-	-92
Provisions au 31.12.2012	22 583	3 207	4 931	43 612	3 575	5 442	83 351
à long terme 2012	20 794	2 341	-	43 612	2 410	-	69 157
à court terme 2012	1 789	867	4 931	-	1 165	5 442	14 193

Annexe au bilan consolidé

en milliers de CHF	Participations non consolidées	Prêts aux entreprises affiliées ¹	Prêts à des tiers	Fonds propres de la fondation	Impôts latents actifs	Autres immob. financières	Total
12. Immobilisations financières							
Valeur nette comptable au 01.01.2013	109 535	31 229	–	3 728	2 184	622	147 298
Valeur d'acquisition au 01.01.2013	109 535	31 229	–	3 728	2 184	622	147 298
Modification du périmètre de consolidation	–	–	–	–	–	–	–
Investissements	–	1 643	869	–	–	–	2 511
Désinvestissements / Dividendes de sociétés associées	–2 810	–	–	–419	–	–250	–3 478
Réévaluation	7 152	–	–	–	76	–	7 228
Reclassement	–	–	–	–	–	–	–
Différences de conversion	1	–106	–2	–	37	–	–70
Valeur nette comptable au 31.12.2013	113 878	32 766	867	3 309	2 297	372	153 489
Valeur nette comptable au 01.01.2012	94 783	1 023	244	4 453	2 440	362	103 305
Valeur d'acquisition au 01.01.2012	94 783	1 023	244	4 453	2 440	362	103 305
Modification du périmètre de consolidation	–	–	–	–	–	–	–
Investissements	9 856	31 000	–	–	–	260	41 116
Désinvestissements / Dividendes de sociétés associées	–2 718	–794	–244	–725	–	–	–4 481
Réévaluation	7 614	–	–	–	–230	–	7 383
Reclassement	–	–	–	–	–	–	–
Différences de conversion	–	–	–	–	–26	–	–26
Valeur nette comptable au 31.12.2012	109 535	31 229	–	3 728	2 184	622	147 298

1 Il n'existe pas de prêts aux organes de la société.

Annexe au bilan consolidé

en milliers de CHF

	Logiciels	Droit des marques	Autres droits	Goodwill	Total
13. Immobilisations incorporelles					
Valeur nette comptable au 01.01.2013	12 101	–	1 462	50 686	64 249
Valeur d'acquisition au 01.01.2013	41 404	9 940	2 011	165 276	218 632
Modification du périmètre de consolidation	–	–	–	–	–
Investissements	4 492	–	66	543	5 101
Désinvestissements	–7	–	–1	–	–9
Regroupement	539	–13	–	–	526
Différences de conversion	160	168	32	2 002	2 363
Valeur d'acquisition au 31.12.2013	46 588	10 095	2 108	167 821	226 613
Amortissements cumulés au 01.01.2013	29 303	9 940	549	114 590	154 383
Modification du périmètre de consolidation	–	–	–	–	–
Amortissements courants ¹	4 750	–	141	11 385	16 276
Amortissements exceptionnels	–	–	–	–	–
Amortissements cumulés / désinvestissements	–7	–	–1	–	–8
Regroupement	13	–13	–	–	–
Différences de conversion	72	168	8	1 385	1 632
Amortissements cumulés au 31.12.2013	34 131	10 095	697	127 359	172 283
Valeur nette comptable au 31.12.2013	12 457	–	1 411	40 462	54 330
Valeur nette comptable au 01.01.2012	12 586	–	1 611	62 495	76 692
Valeur d'acquisition au 01.01.2012	37 295	10 046	2 045	166 533	215 920
Modification du périmètre de consolidation	–	–	–	–	–
Investissements	3 820	–	17	–	3 837
Désinvestissements	–1	–	–	–	–1
Regroupement	391	–	–37	–	354
Différences de conversion	–101	–105	–14	–1 257	–1 478
Valeur d'acquisition au 31.12.2012	41 404	9 940	2 011	165 276	218 632
Amortissements cumulés au 01.01.2012	24 709	10 046	435	104 038	139 227
Modification du périmètre de consolidation	–	–	–	–	–
Amortissements courants ¹	4 637	–	150	11 342	16 129
Amortissements exceptionnels	–	–	–	–	–
Amortissements cumulés / désinvestissements	–1	–	–	–	–1
Regroupement	–	–	–37	–	–36
Différences de conversion	–42	–105	1	–790	–937
Amortissements cumulés au 31.12.2012	29 303	9 940	549	114 590	154 383
Valeur nette comptable au 31.12.2012	12 101	–	1 462	50 686	64 249

¹ L'amortissement du goodwill de Hilcona est compris dans le bénéfice des participations.

Annexe au bilan consolidé

en milliers de CHF	Terrains construits	Bâtiments administratifs et de production	Transformations dans bâtiments loués	Bâtiments en construction	Total
14. Terrain et bâtiments					
Valeur nette comptable au 01.01.2013	64 867	251 429	1 101	5 700	323 097
Valeur d'acquisition au 01.01.2013	64 953	575 531	3 311	5 700	649 495
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-
Investissements	560	7 861	-	3 063	11 483
Désinvestissements	-	-7	-29	-	-36
Regroupement	43	1 542	-	-4 043	-2 458
Différences de conversion	211	2 858	-	10	3 079
Valeur d'acquisition au 31.12.2013	65 767	587 785	3 282	4 729	661 563
Amortissements cumulés au 01.01.2013	86	324 101	2 210	-	326 397
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-
Amortissements courants	8	18 060	151	-	18 220
Amortissements exceptionnels	-	916	-	-	916
Amortissements cumulés / désinvestissements	-	-7	-11	-	-18
Regroupement	-	-200	-5	-	-206
Différences de conversion	1	1 343	-	-	1 345
Amortissements cumulés au 31.12.2013	95	344 214	2 345	-	346 654
Valeur nette comptable au 31.12.2013	65 672	243 571	937	4 729	314 910
Valeur nette comptable au 01.01.2012	48 832	264 216	1 239	7 809	322 096
Valeur d'acquisition au 01.01.2012	48 911	569 902	3 311	7 809	629 932
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-
Investissements	16 522	2 096	-	3 735	22 353
Désinvestissements	-153	-4	-	-	-158
Regroupement	-220	4 191	-	-5 793	-1 822
Différences de conversion	-106	-654	-	-50	-810
Valeur d'acquisition au 31.12.2012	64 953	575 531	3 311	5 700	649 495
Amortissements cumulés au 01.01.2012	79	305 686	2 071	-	307 836
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-
Amortissements courants	8	18 938	138	-	19 084
Amortissements exceptionnels	-	-	-	-	-
Amortissements cumulés / désinvestissements	-	-	-	-	-
Regroupement	-	-99	-	-	-99
Différences de conversion	-1	-423	-	-	-424
Amortissements cumulés au 31.12.2012	86	324 101	2 210	-	326 397
Valeur nette comptable au 31.12.2012	64 867	251 429	1 101	5 700	323 097

Les « terrains et bâtiments » comprennent des crédits-bails d'une valeur comptable de mille CHF 5'379 (année précédente mille CHF 5'677).

Annexe au bilan consolidé

en milliers de CHF	Machines et installa- tions méca- niques	Installations	Informatique hardware	Mobilier et véhicules	Acomptes	Total
15. Installations techniques et agencement						
Valeur nette comptable au 01.01.2013	116 135	64 334	8 079	24 847	12 236	225 632
Valeur d'acquisition au 01.01.2013	415 528	202 552	39 894	96 328	12 236	766 539
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-
Investissements	25 554	18 203	2 801	8 838	14 518	69 915
Désinvestissements	-4 075	-	-178	-2 038	-84	-6 375
Regroupement	8 608	3 865	657	-3 472	-7 726	1 932
Différences de conversion	2 317	126	37	-449	28	2 059
Valeur d'acquisition au 31.12.2013	447 933	224 747	43 210	99 207	18 972	834 071
Amortissements cumulés au 01.01.2013	299 393	138 218	31 815	71 481	-	540 907
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-
Amortissements courants	26 225	12 955	3 915	8 339	-	51 435
Amortissements exceptionnels	-	-	-	-	-	-
Amortissements cumulés / désinvestissements	-3 875	-	-178	-1 974	-	-6 027
Regroupement	1 928	5	112	-1 838	-	206
Différences de conversion	1 709	83	23	-320	-	1 494
Amortissements cumulés au 31.12.2013	325 380	151 261	35 687	75 687	-	588 015
Valeur nette comptable au 31.12.2013	122 553	73 486	7 524	23 520	18 972	246 055
Valeur nette comptable au 01.01.2012	120 483	68 272	8 526	22 961	9 481	229 722
Valeur d'acquisition au 01.01.2012	395 488	194 871	36 420	86 445	9 481	722 706
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-
Investissements	18 414	7 949	3 366	10 330	8 016	48 076
Désinvestissements	-2 211	-	-16	-2 368	-109	-4 704
Regroupement	4 663	-191	133	2 040	-5 178	1 467
Différences de conversion	-826	-77	-10	-119	26	-1 007
Valeur d'acquisition au 31.12.2012	415 528	202 552	39 894	96 328	12 236	766 539
Amortissements cumulés au 01.01.2012	275 006	126 599	27 895	63 484	-	492 984
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-
Amortissements courants	26 954	13 352	3 946	8 661	-	52 912
Amortissements exceptionnels	-	-	-	-	-	-
Amortissements cumulés / désinvestissements	-2 034	-	-14	-2 285	-	-4 333
Regroupement	113	-1 684	-	1 708	-	137
Différences de conversion	-645	-49	-11	-87	-	-792
Amortissements cumulés au 31.12.2012	299 393	138 218	31 815	71 481	-	540 907
Valeur nette comptable au 31.12.2012	116 135	64 334	8 079	24 847	12 236	225 632

Les « installations techniques et agencement » comprennent des crédits-bails d'une valeur comptable de mille CHF 817 (année précédente mille CHF 916).

Annexe au compte de résultat consolidé

en milliers de CHF	2013	Variation	2012
16. Produits nets d'exploitation			
Par groupes de produits			
Viande fraîche	864 620	4.3 %	828 637
Charcuterie production propre	379 653	10.0 %	345 085
Charcuterie achetée	81 055	-4.7 %	85 082
Volaille	364 312	4.3 %	349 301
Viande spéciale (gibier, lapin et autres)	17 715	8.8 %	16 288
Seafood	127 087	6.1 %	119 784
Ventes divers	10 083	-16.4 %	12 066
Groupes de produits en Suisse	1 844 525	5.0 %	1 756 243
Charcuterie	708 913	0.9 %	702 643
Autres	67 052	-0.9 %	67 634
Groupes de produits à l'international	775 965	0.7 %	770 277
Chiffre d'affaires par groupes de produits	2 620 490	3.7 %	2 526 520
Par canaux de distribution			
Chiffre d'affaires avec le groupe Coop	1 381 494	5.7 %	1 307 100
Chiffre d'affaires avec les autres entreprises affiliées	17 683	1.5 %	17 416
Chiffre d'affaires avec d'autres acheteurs en gros	438 097	3.2 %	424 557
Chiffre d'affaires avec les consommateurs	7 251	1.1 %	7 170
Canaux de distribution en Suisse	1 844 525	5.0 %	1 756 243
Chiffre d'affaires avec le groupe Coop	18 685	40.8 %	13 269
Chiffre d'affaires avec les acheteurs en gros	690 228	0.1 %	689 375
Chiffre d'affaires avec les consommateurs	67 052	-0.9 %	67 634
Canaux de distribution à l'international	775 965	0.7 %	770 278
Chiffre d'affaires par canaux de distribution	2 620 490	3.7 %	2 526 520
Répartition géographique du chiffre d'affaires			
Suisse	1 844 525		1 756 243
Allemagne	447 224		449 021
France	120 169		110 553
Espagne, Benelux	74 207		77 990
Europe de l'Est	134 366		132 713
Chiffre d'affaires par pays	2 620 490	3.7 %	2 526 520
Autres produits avec le groupe Coop	2 416	1.1 %	2 389
Autres produits avec des entreprises affiliées	21 736	32.1 %	16 455
Autres produits avec des tiers	31 505	-9.6 %	34 848
Autres produits d'exploitation en Suisse	55 657	3.7 %	53 692
Autres produits d'exploitation à l'international	5 329	-29.3 %	7 535
Autres produits d'exploitation	60 986	-0.4 %	61 227
Diminution de produits avec le groupe Coop	26 091	52.1 %	17 151
Autres diminutions de produits	5 186	80.5 %	2 873
Diminution de produits en Suisse	31 276	56.2 %	20 024
Autres diminutions de produits à l'international	52 411	-11.7 %	59 344
Diminution de produits	83 688	5.4 %	79 369

Un contrat de dix ans avec Coop (avec obligation de fournir et d'acheter) a pris effet au 1er janvier 2001. Ce dernier a été prorogé de cinq ans en 2010. La fourniture des produits a été réalisée aux conditions du marché, en prenant en compte le volume d'achat de Coop. Les diminutions de produits comprennent des rabais sur les chiffres d'affaires et tonnage qui ont été fixés au préalable sur la base annuelle du business plan.

Annexe au compte de résultat consolidé

en milliers de CHF	2013	Variation	2012
17. Charges de personnel			
Salaires et traitements	257 461	-3.0 %	265 290
Prestations sociales	65 576	-1.1 %	66 304
Autres charges de personnel	13 059	11.2 %	11 739
Salaires étrangers	64 772	8.5 %	59 681
Charges de personnel	400 868	-0.5 %	403 015

Les prestations de la CPV/CAP caisse de pension Coop et les autres institutions de prévoyance figurent dans les prestations sociales à hauteur de mille CHF 20'687 (mille CHF 18'533 l'année précédente).

Rétributions versées aux conseil d'administration et membres de la direction générale du groupe

		Portefeuille d'actions au 31.12. nombre	Rémunération en espèces fixe	Actions souscrites		Total mille CHF
				nombre	mille CHF	
Conseil d'administration						
Hansueli Loosli, Président ¹	2013	56	96	2	4	100
	2012	44	90	4	8	98
Leo Ebnetter, Vice-Président ¹	2013	15	77	1	2	79
	2012	4	49	4	8	57
Irene Kaufmann-Brändli, Membre ¹	2013	56	67	1	2	69
	2012	45	60	4	8	68
Jörg Ackermann, Membre ¹	2013	79	66	2	4	70
	2012	72	60	4	8	68
Werner Marti, Membre	2013	47	66	2	4	70
	2012	35	60	4	8	68
Joachim Zentes, Membre ³	2013	-	19	2	4	23
	2012	119	60	4	8	68
Andreas Land ²	2013	5	48	-	-	48
	2012	-	-	-	-	-
Conseil d'administration	2013	258	438	10	21	459
	2012	319	379	24	46	425

¹ Les rémunérations en espèces sont directement versées à la Coop.

² Membre du conseil d'administration depuis avril 2013.

³ Départ en avril 2013

Annexe au compte de résultat consolidé

		Rémunération en espèces		Actions souscrites		Avantages en nature et cotisations de prévoyance professionnelle mille CHF	Total mille CHF
		fixe	variable	nombre	mille CHF		
Direction générale du groupe							
Lorenz Wyss, Directeur général du groupe ¹	2013	557	-	1	2	153	713
	2012	496	54	30	54	133	737
Martin Gysin, Responsable division Bell Finances/Services; Directeur général adjoint ¹	2013	429	-	1	2	90	521
	2012	445	39	24	43	85	613
Christian Schröder, Responsable de la division Bell Allemagne ²	2013	443	-	-	-	71	515
	2012	-	-	-	-	-	-

¹ Part variable : solde participation aux bénéfices pour 2012

² Membre de la direction générale du groupe depuis 2013

Portefeuille d'actions au 31.12. (nombre)	2013	2012
Lorenz Wyss	67	30
Martin Gysin	104	119
Christian Schröder	12	-
Autres personnels	2 330	2 675

en milliers de CHF		Excédent-/insuffisance de couverture	Avantages économiques/Obligation	Variation par rapport à l'année précédente	Cotisation de l'employeur	Charges de prévoyance
17. Prévoyance du personnel						
Impact économique						
Fondation de prévoyance patronale	2013	3 310	3 310	-418	-	-418
	2012	3 728	3 728	-725	-	-725
CPV/CAP Caisse de pension Coop ¹	2013	-	-	-	20 687	20 687
	2012	-	-	-	18 533	18 533
Total	2013	3 310	3 310	-418	20 687	20 269
	2012	3 728	3 728	-725	18 533	17 808

¹ Le degré de couverture est de 108,8 % au 31 décembre 2013 (année précédente 104,6 %).

Annexe au compte de résultat consolidé

en milliers de CHF	2013	Variation	2012
18. Loyers			
Location d'immeubles	8 008	-4.8 %	8 416
Location de machines et de mobiliers	7 955	-6.4 %	8 498
Stockage externe	5 072	7.3 %	4 726
Loyers	21 035	-2.8 %	21 639
19. Energie et matériaux d'exploitation			
Electricité	28 006	9.6 %	25 551
Eau	5 525	-1.7 %	5 622
Carburants	1 543	-15.4 %	1 824
Autres énergies	7 080	1.9 %	6 945
Matériaux d'exploitation et auxiliaires	7 009	-36.9 %	11 100
Energie et matériaux d'exploitation	49 162	-3.7 %	51 042
20. Autres charges d'exploitation			
Frais de gestion	13 688	-25.2 %	18 290
Assurances choses et taxes	7 670	-3.4 %	7 943
Impôts sur le capital et autres impôts	2 476	9.7 %	2 258
Autres charges d'exploitation	13 084	47.8 %	8 855
Autres charges d'exploitation	36 918	-1.1 %	37 345
Compris dans les charges d'exploitation :			
21. Charges d'exploitation avec les sociétés affiliées			
Location d'immeubles	487	3.0 %	473
Location de machines et de mobiliers	4 541	-8.1 %	4 941
Réparation et entretien	990	-45.4 %	1 814
Energie et matériaux d'exploitation	2 257	-6.0 %	2 401
Publicité	4 000	-	4 000
Autres charges d'exploitation	942	-28.3 %	1 314
Charges d'exploitation avec les sociétés affiliées	13 217	-11.6 %	14 943

Annexe au compte de résultat consolidé

en milliers de CHF	2013	2012
22. Compte financier		
Intérêts sur les dépôts à terme et autres intérêts	696	493
Intérêts d'entreprises affiliées	1 081	406
Bénéfices sur transactions de devises étrangères	2 675	3 160
Bénéfices sur titres réalisés et non réalisés	1 425	862
Résultat des sociétés associées ¹	5 020	5 482
Autre produits de participations	499	378
Produits financiers	11 397	10 780
Intérêts d'entreprises affiliées	97	109
Autres intérêts sur le capital	8 950	7 461
Frais de banque et commissions	1 188	934
Pertes sur transactions de devises étrangères	3 577	1 112
Pertes réalisées et latentes sur titres	603	14
Charges financières	14 415	9 629
Compte financier	-3 019	1 151
Taux moyen des fonds de tiers productifs d'intérêts	2.64 %	2.98 %

¹ Net, après compensation de l'amortissement du goodwill.

Les taux des intérêts sur avances fixes et hypothèques varient entre 1,00 % et 3,23 % (année précédente 1,13 % und 3,25 %) pour ceux en Francs Suisses et entre 3,10 % et 5,00 % (année précédente 1,19 % und 5,00 %) pour ceux en devises (EUR).

Annexe au compte de résultat consolidé

en milliers de CHF	2013	Variation	2012
23. Impôts			
Impôts payés et variation des impôts dus	30 251		24 360
Variation des impôts latents affectant le compte de résultat	-4 967		-271
Impôts	25 284	5.0 %	24 089
Résultat du groupe	76 641		76 207
Charges non déductibles fiscalement	3 309		3 728
Dont charges fiscales	25 284		24 089
Résultat avant impôts	105 234		104 024
Des impôts sur le revenu au taux d'imposition moyen de 21,25 % (année précédente 22,5 %) sont imputés au résultat avant impôts	22 362		23 509
Influence des différents taux d'imposition et autorités fiscales	-2 494		-870
Influence des impôts latents non activés	7 714		1 210
Ajustement du taux des impôts latents	-1 774		-
Impôts indépendants de la période et autres impôts	-524		240
Impôts (selon attestation)	25 284		24 089

en milliers de CHF	2013	2012	
24. Charges (+) et produits (-) exceptionnels			
Charges et produits exceptionnels compris dans les frais d'exploitation :			
Coûts de personnel	Plan social et indemnités de départ	923	6 417
Autres charges d'exploitation	Frais juridiques et de conseil	-	1 484
	Provision pour futurs engagements de loyers	-	966
Immeubles	Amortissements exceptionnels	916	-
Impôts	Quote-part d'impôts sur des effets exceptionnels	-391	-2 004
	Ajustement du taux des impôts latents	-1 774	-

Données complémentaires

en milliers de CHF	2013	2012
Montant total des cautions, garanties, nantissements en faveur de tiers	41	13 479
Montant total des actifs gagés à leur valeur comptable	5 653	16 418
Engagements de crédits-bail non comptabilisés	1 821	3 699
pour l'exercice en cours	1 021	2 809
Instruments financiers dérivés sur devises (but : garantie)		
Valeur de contrat	52 250	-
Valeur de remplacement positif	15	-
Instruments financiers dérivés intérêts (but : garantie)		
Valeur de contrat	139 897	139 234
Valeur de remplacement négatif	2 687	4 444
dont porté au bilan	1 435	-
Autres instruments financiers dérivés (titres de participation)	p.m. ¹	p.m. ¹
Valeur de l'assurance incendies bâtiments	931 344	917 890
Valeur de l'assurance incendies agencement	966 267	961 204
Charges pour les engagements de prévoyance	20 687	18 533
Obligations résultant de contrats de tiers ²	22 706	27 286
pour l'exercice en cours	3 788	4 373
pour l'exercice suivant	3 816	4 388
pour les exercices à venir	15 102	18 526
Obligations résultant de montants dus à des entreprises affiliées	976	1 464
pour l'exercice en cours	488	488
pour l'exercice suivant	488	488
pour les exercices à venir	-	488
Montant total de l'augmentation du capital-actions limitée	-	-
Montant total de l'augmentation du capital-actions autorisée	-	-

1 Bell possède des options de rachat de parts supplémentaires de sociétés associées (2 % pour Hilcona), dont le prix d'exercice dépend du rendement futur.

2 Correction au cours de l'exercice précédent

Principaux actionnaires Groupe Coop Société Coopérative, Bâle; 66,29 %
Sarasin Investmentfonds AG, Bâle; 3,10 %
Pas d'autres actionnaires avec plus de 3 % des actions

Actions donnant droit au dividende Toutes

Règles de vote Tous les actionnaires inscrits disposent du droit de vote.
Chaque action est dotée de droit de vote.

Participations importantes du Groupe Bell

Société	Domicile	Champ d'activité	Méthode de consolidation	Capital social	Part du capital du groupe
Bell Suisse SA ¹	Bâle	Viande fraîche, charcuterie volaille, seafood	■	CHF 20 000 000	100.0 %
Hilcona AG	Schaan / FL	Convenience	○	CHF 27 000 000	49.0 %
Centravo Holding AG ²	Zurich	Transformation de produits dérivés	○	CHF 2 400 000	29.8 %
GVFI International AG	Bâle	Commerce de viande	●	CHF 3 000 000	18.34 %
Pensionsstiftung der Bell Schweiz AG (en liquidation)	Bâle	Fondation	▲	–	–
Bell France SAS	Teilhède / FR	Subholding	■	EUR 20 000 000	100.0 %
Salaison Polette & Cie SAS	Teilhède / FR	Production de saucissons secs	■	EUR 2 600 000	100.0 %
Saloir de Mirabel SARL	Riom / FR	Production de jambons crus	■	EUR 152 000	100.0 %
Val de Lyon SAS	St-Symphorien-sur-Coise / FR	Production de saucissons secs	■	EUR 825 000	100.0 %
Saloir de Virieu SAS	Virieu-Le-Grand / FR	Production de jambons crus	■	EUR 1 200 000	100.0 %
Maison de Savoie SAS	Aime / FR	Production de saucissons secs	■	EUR 1 560 000	100.0 %
St-André SAS	St-André-sur-Vieux-Jonc / FR	Production de saucissons secs	■	EUR 1 096 000	100.0 %
Bell Deutschland Holding GmbH	Seevetal / DE	Subholding	■	EUR 25 000	100.0 %
Bell Verwaltungs GmbH	Seevetal / DE	Subholding	■	EUR 25 000	100.0 %
Bell Deutschland GmbH & Co. KG	Seevetal / DE	Charcuterie	■	EUR 1 000 000	100.0 %
Interfresh Food GmbH	Seevetal / DE	Subholding	■	EUR 100 000	100.0 %
Bell Polska Sp. z o.o.	Niepolomice / PL	Charcuterie	■	PLN 9 500 000	100.0 %
ZIMBO Húspári Termelő Kft.	Perbal / HU	Viande fraîche et charcuterie	■	HUF 378 750 000	99.7 %
Bell Benelux Holding N.V.	Zellik / BE	Subholding	■	EUR 5 258 000	100.0 %
Bell Benelux N.V.	Zellik / BE	Commerce de viande	■	EUR 620 000	100.0 %
Bell Logistics N.V.	Zellik / BE	Entrepôt	■	EUR 62 000	100.0 %
Bell Nederland B.V.	Dr Houten / NL	Commerce de viande	■	EUR 18 000	76.0 %
ZIMBO Czechia s.r.o.	Prag-Holesovice / CZ	Commerce de détail	■	CZK 30 000 000	90.0 %
Abraham Benelux S.A.	Libramont-Chevigny / BE	Production de jambons crus	■	EUR 1 250 000	100.0 %
Sanchez Alcaraz S.L.U.	Casarrubios del Monte / ES	Production de jambons crus	■	EUR 648 587	100.0 %
Abraham France SARL	Bussy-Saint-Georges / FR	Commerce de gros	■	EUR 40 000	100.0 %

¹ Frigo St. Johann AG a fusionné avec Bell Suisse SA au 01.01.2013

² La part de capital se réfère à la proportion d'actions en circulation.

- Entièrement intégrée dans la consolidation (gestion uniforme)
- Intégration avec la part effective des capitaux et bénéfices
- Valeur d'acquisition
- ▲ Intégration selon Swiss GAAP FER 16

Aperçu sur plusieurs années

en milliers de CHF	2013	2012	2011	2010	2009
Entreprises affiliées	1 417 862	1 337 785	1 319 673	1 363 778	1 332 881
Autres acheteurs en gros	1 128 325	1 113 932	1 123 611	1 176 972	1 151 593
Consommateurs	74 303	74 804	73 669	76 824	113 238
Chiffre d'affaires	2 620 490	2 526 521	2 516 953	2 617 574	2 597 712
Produits nets d'exploitation	2 597 788	2 508 378	2 482 588	2 584 277	2 547 877
Données financières					
Résultat brut d'exploitation	835 094	827 452	823 282	863 923	858 515
Charges de personnel	400 868	403 015	391 416	405 671	412 215
Amortissements sur les immob. corporelles	70 571	71 996	72 144	74 220	79 903
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT)	104 943	99 145	89 849	101 236	95 047
Bénéfice annuel (avant parts de tiers)	76 641	76 207	72 396	66 067	56 192
EBITDA	189 658	185 138	204 291	212 695	189 449
Résultat financier	-3 019	1 151	1 1412	-2 086	-11 021
Actifs circulants	671 290	554 942	520 322	495 436	537 731
Immobilisations	768 784	760 276	731 815	671 950	769 557
Actifs	1 440 074	1 315 218	1 252 138	1 167 386	1 307 288
Capitaux empruntés	373 634	289 748	281 694	228 462	383 795
Fonds propres	731 458	675 472	626 583	590 456	594 779
Marges					
Marges brutes en % du produit net	32.1%	33.0%	33.2%	33.4%	33.7%
EBITDA en % du produit net	7.3%	7.4%	8.2%	8.2%	7.4%
EBIT en % du produit net	4.0%	4.0%	3.6%	3.9%	3.7%
Bénéfice d'exploitation en % du produit net	3.0%	3.0%	2.9%	2.6%	2.2%
Résultat financier en % des dettes productives d'intérêts	0.8%	-0.4%	-4.1%	0.9%	2.9%
Fonds propres en % du capital	50.8%	51.4%	50.0%	50.6%	45.5%
Rendement fonds propres (ROE)¹	11.3%	12.2%	12.3%	11.1%	10.7%
Effectif du personnel au 31.12.	6 606	6 469	6 470	6 488	6 561
Effectif moyen du personnel²	6 384	6 248	6 224	6 179	6 497

1 Bénéfice / fonds propres au début de l'exercice

2 Nouvelle base de calcul à partir de 2011

Informations sur les actions

		2013	2012	2011	2010	2009
Chiffres clés sur les titres						
Cours de l'action au 31.12.	CHF	2 316	2 005	1 762	1 766	1 551
Plus haut cours de l'exercice	CHF	2 350	2 050	2 300	1 875	1 750
Plus bas cours de l'exercice	CHF	1 985	1 716	1 665	1 480	1 267
Ø volume échangé	unité	74	78	93	75	65
Capitalisation boursière						
Valeur au 31.12.	en millions de CHF	926	802	705	706	620
Plus haute valeur	en millions de CHF	940	820	920	750	700
Plus basse valeur	en millions de CHF	794	686	666	592	507
Fonds propres par action	CHF	1 836	1 696	1 573	1 461	1 466
Bénéfice net par action	CHF	192	191	180	163	141
EBITDA par action	CHF	476	465	514	539	482
EBIT par action	CHF	263	249	226	257	242
Rentabilité de l'action ¹		8.3 %	9.5 %	10.2 %	9.3 %	9.1 %
Dividende par action	CHF	60	60	60	50	40
Ratio de distribution		31.2 %	31.5 %	33.3 %	30.6 %	28.3 %
Rend. sous forme de dividende ²		2.6 %	3.0 %	3.4 %	2.8 %	2.6 %
1 Bénéfice par action / cours de clôture annuel 2 Répartition par action / cours de clôture annuel						
Structure du capital au 31.12						
Capital-actions	en milliers de CHF	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
Réparti en nombre d'actions enregistrées	nombre	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
Valeur nominale par action enregistrée	CHF	5	5	5	5	5
Changements dans le capital						
Actions propres détenues par la société	nombre	1 571	2 031	2 206	5 316	6 938
Actions enregistrées dans le registre des actions	nombre	360 441	369 831	365 016	369 794	366 309
Actionnaires enregistrés	nombre	4 039	3 916	3 751	3 659	3 606

No de valeur 441 041
 ISIN CH0004410418
 Négoce SIX Swiss Exchange
 Symboles SIX BELL
 Cours actuels www.bellfoodgroup.com

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Bell SA Bâle

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Bell SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau des fonds propres et l'annexe (pages 18 à 40) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffr. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG

Gerd Tritschler
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Andreas Wolf
Expert-réviseur

Bâle, le 4 février 2014

Bell SA – Bilan

en milliers de CHF		31.12.2013		31.12.2012	
Disponibilités		10 110		193	
Titres		6 653		1 222	
Créances des sociétés du groupe		15 822		7 344	
Autres créances		108		118	
Compte de régularisation		848		–	
Actifs circulants		33 541	4.2 %	8 877	2.2 %
Immobilisations financières	Participations majoritaires	131 373		146 373	
	Participations minoritaires	93 617		93 617	
	Prêts sociétés du groupe / autres immobilisations financières	537 592		148 513	
Immobilisations corporelles	Bâtiments	100		360	
Capitaux immobilisés		762 683	95.8 %	388 863	97.8 %
Actifs		796 224	100.0 %	397 740	100.0 %
Autres dettes à payer pour biens et services		452		893	
Comptes de régularisation		3 077		68	
Fonds étrangers à court terme		3 529	0.4 %	961	0.2 %
Emprunts obligataires		350 000		–	
Fonds étrangers à long terme		350 000	44.0 %	–	0.0 %
Fonds étrangers		353 529	44.4 %	961	0.2 %
Capital-actions		2 000		2 000	
Réserves légales		10 000		10 000	
Réserves pour actions propres		2 459		3 130	
Autres réserves		358 320		301 433	
Bénéfice de l'exercice		69 916		80 216	
Fonds propres		442 695	55.6 %	396 779	99.8 %
Passifs		796 224	100.0 %	397 740	100.0 %

Bell SA – Compte de résultat

en milliers de CHF	2013	2012
Produits des participations	74 328	74 241
Autres produits financiers	14 346	6 849
Autres produits	3 171	3 030
Produits	91 845	84 120
Charges administratives	2 598	2 029
Autres charges	290	369
Intérêts débiteurs	3 783	651
Autres charges financières	15 000	–
Charges amortissement sur des immobilisations corporelles	260	362
Charges	21 930	3 411
Résultat ordinaire avant impôts	69 916	80 709
Produits issus de la cession d'immobilisations	–	107
Bénéfice d'exploitation avant impôts	69 916	80 816
Impôts	–	600
Bénéfice d'exploitation après impôts	69 916	80 216

Bell SA – Annexe

en milliers de CHF	2013	2012
Montant total des cautions, garanties, nantissements en faveur de sociétés du groupe ¹	1856	195 000
Montant total des actifs gagés à leur valeur comptable	–	–
Valeur assurance incendies bâtiments	4 301	4 301
Participations importantes	page 40	–
Informations relatives aux emprunts obligataires émis	page 27	–
Actions propres selon justification des fonds propres des comptes du Groupe	page 21	–
Actionnaire principal : Coop Genossenschaft, Bâle	66.29 %	66.29 %
Sarasin Investmentfonds AG, Bâle	3.10 %	3.97 %
Montant total de l'augmentation du capital-actions limitée	–	–
Montant total de l'augmentation du capital-actions autorisée	–	–
Informations relatives à l'évolution des risques	page 25	–

¹ La société répond solidairement et sans restriction pour tous les suppléments d'impôts issus de la taxe à la valeur ajoutée y. c. les intérêts et les éventuelles pénalités du groupe d'imposition TVA, et ce durant toute la période d'inscription en tant que membre du groupe en Suisse.

Indications relatives à la présentation des comptes

Les présents comptes annuels ont été établis en tenant compte des dispositions transitoires du nouveau droit comptable modifiant les règles de présentation des comptes selon le Code des obligations dans sa version valable jusqu'au 31 décembre 2012.

Répartition du bénéfice

Proposition du Conseil d'administration à l'assemblée générale

en milliers de CHF	2013	2012
Répartition du bénéfice		
Bénéfice de l'exercice	69 916	80 216
Dividende 60 CHF (60 CHF pour l'exercice précédent)	24 000	24 000
Affectation aux réserves libres	45 916	56 216
Total des répartitions	69 916	80 216

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Bell SA Bâle

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Bell SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe (pages 44 à 46) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chif. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG

Gerd Tritschler
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Andreas Wolf
Expert-réviseur

Bâle, le 4 février 2014

Contacts/Impressum

Informations actuelles

www.bellfoodgroup.com

Contacts

Siège

Bell SA • Elsässerstrasse 174 • 4056 Bâle • Suisse
Tél. +41 58 326 2000 • Fax +41 58 326 2100
info@bellfoodgroup.com • www.bellfoodgroup.com

Registre des actions

Bell SA • Elsässerstrasse 174 • 4056 Bâle • Suisse
Tél. +41 58 326 2020 • Fax +41 58 326 2119
share.registry@bellfoodgroup.com

Corporate Communications

Bell SA • Elsässerstrasse 174 • 4056 Bâle • Suisse
Tél. +41 58 326 3030 • Fax +41 58 326 2114
media@bellfoodgroup.com

Bell Suisse

Bell Suisse SA • Elsässerstrasse 174 • 4056 Bâle • Suisse
Tél. +41 58 326 2626 • Fax +41 58 326 2100
info.ch@bellfoodgroup.com • www.bellfoodgroup.com

Bell Allemagne

Bell Deutschland GmbH & Co. KG
Brookdamm 21 • 21217 Seevetal • Allemagne
Tél. +49 40 7680050 • Fax +49 40 76800530
info.de@bellfoodgroup.com • www.bellfoodgroup.com

Bell Europe de l'Est/Benelux

Bell Polska Sp. z o.o.
Ul. Mokra 11 • 32-005 Niepolomice • Pologne
Tél. +48 12 2810034 • Fax +48 12 2810038
info.pl@bellfoodgroup.com • www.bellfoodgroup.com

ZIMBO Húsipari Termelő Kft.

Ipari Park 5 • 2074 Perbál • Hongrie
Tél. +36 26 570 500 • Fax +36 26 570 021
info.hu@bellfoodgroup.com • www.bellfoodgroup.com

Bell Benelux Holding N.V.

Z.3 Doornveld 70 • 1731 Zellik • Belgique
Tél. +32 2 4816676 • Fax +32 2 4816679
info.be@bellfoodgroup.com • www.bellfoodgroup.com

ZIMBO Czechia s.r.o.

Na Zátorách 8 • 170 00 Praha 7, Holesovice • République tchèque
Tél. +420 266 712048 • Fax +420 266 712047
info.cz@bellfoodgroup.com • www.bellfoodgroup.com

Bell France

Salaïson Polette & Cie SAS
Champ Saint-Pierre • 63460 Teilhède • France
Tél. +33 473 64 3131 • Fax +33 473 64 3140
info.fr@bellfoodgroup.com • www.bellfoodgroup.com

Impressum

Remarques générales

Pour une meilleure lisibilité, les tournures de langage masculines englobent dans une même mesure les femmes et les hommes.

Toutes les valeurs ont été arrondies séparément.

Clôture de rédaction

20.02.2014

Informations prospectives

Le rapport annuel contient des informations prospectives. Celles-ci reposent d'une part sur des hypothèses et des estimations et d'autre part, sur les informations dont Bell disposait au moment de la clôture de rédaction. De ce fait, des développements et résultats effectifs pourraient éventuellement s'écarter sensiblement des prévisions exposées, expressément ou implicitement, dans ces informations prospectives.

Notre rapport annuel est publié en allemand, avec des traductions en français et en anglais. La version imprimée en allemand est déterminante dans tous les cas. Des versions imprimées supplémentaires peuvent être obtenues au siège de Bell ou commandées sur Internet. Elles sont également disponibles à télécharger sur www.bellfoodgroup.com/rapport.

Vous trouverez des informations complétant le rapport annuel, ainsi que d'autres informations actuelles sur le groupe Bell, sur Internet à l'adresse www.bellfoodgroup.com.

Editeur

Bell SA
Elsässerstrasse 174
4056 Bâle
Suisse

Responsabilité générale

Davide Elia, Bell SA, Corporate Marketing/Communication

Concept, réalisation graphique

Phorbis Communications AG

Fotos

Eugen Leu & Partner AG, Riehen
Julian Salinas, Bâle

Impression

Werner Druck AG, Bâle



www.bellfoodgroup.com/report